



LA FORCE DE L'ASSOCIATION... PLUS QUE JAMAIS !

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2010-2011**

Septembre 2011

**ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES**

SOMMAIRE

Rapport du président.....	3
Mot du directeur général.....	6
L'ANEL : ACTIVE SUR TOUS LES FRONTS	
La section de l'Édition littéraire.....	11
La section de l'Édition générale.....	12
La section de l'Édition scolaire, scientifique et technique.....	13
Pour une édition de langue française largement diffusée14	
Les prix littéraires des enseignants AQPF-ANEL.....	14
Québec Édition.....	15
La Banque de titres de langue française (BTLF).....	18
Livres Canada Books (LCB).....	19
Le droit d'auteur, pierre angulaire de l'édition21	
Le droit d'auteur.....	21
Le numérique.....	24
La Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec).....	26
La Commission du droit de prêt public (CDPP).....	28
La lecture et le livre : au fondement du développement de la personne29	
La 16 ^e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA).....	29
Le comité du MELS sur le Plan d'action sur la lecture à l'école.....	30
La Coalition pour la diversité culturelle.....	30
Défendre les intérêts politiques et économiques des membres32	
Enrichir le dialogue avec les partenaires.....	32
Un réseau riche et diversifié.....	34
Un lieu de réflexion et d'information35	
Le perfectionnement professionnel.....	35
Les communications.....	36
Établir entre ses membres des rapports de confraternité37	
DES MOYENS PLUS ADAPTÉS À LA MISSION	
Les ressources.....	40
Les avantages et services aux membres.....	41
L'entretien de la maison.....	41
ANNEXES	
I. Les instances et les comités43	
Le conseil d'administration.....	43
Le bureau de direction.....	43
Les bureaux de sections.....	43
Les comités du conseil et les délégations du conseil.....	44
La permanence.....	45
II. Les commentaires des états financiers de l'ANEL au 31 mars 201145	
III. Les adresses utiles46	



RAPPORT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année 2010-2011, le conseil d'administration (CA) a poursuivi son travail sur différents dossiers importants pour l'ANEL et le milieu du livre. Ainsi, de nombreuses rencontres ont eu lieu tout au long de l'année afin de mieux cerner les enjeux qui nous préoccupent.

Nous avons rencontré le premier ministre du Québec et le ministre des Finances pour discuter de la taxe sur le livre et de la détaxation des cahiers d'exercices et des supports aux cahiers d'exercices sur sites web.

Nous avons rencontré à deux reprises la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et lui avons envoyé régulièrement des courriels et des lettres officielles sur les sujets préoccupant le CA. Nous avons ainsi pu obtenir une lettre d'appui contre le projet de loi C-32 et demandé la création d'une année de commémoration en 2012 pour, par exemple, en faire l'année Saint-Denys Garneau à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance. Les différentes demandes de l'ANEL sont à l'étude au ministère et nous attendons des nouvelles sous peu.

Une rencontre du bureau de l'Édition scolaire, scientifique et technique avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a porté notamment sur le non-achat de 70 à 110 millions de dollars de livres par les commissions scolaires du Québec. Une correspondance régulière sur les sujets préoccupant le CA a été établie. Nous avons aussi obtenu de la ministre une lettre d'appui contre le C-32.

L'ANEL a rencontré la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et son président, M. François Macerola. Ce dernier a une opinion fort positive de l'ANEL, qu'il reconnaît comme étant le seul interlocuteur sur d'importants dossiers : le crédit d'impôts, le soutien au livre numérique, le budget de Québec Édition, la part de marché du livre québécois au Québec, les nominations officielles par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la possibilité que Montréal soit l'invitée d'honneur du Salon du livre de Paris, en 2012. Des échanges réguliers entre la SODEC et l'ANEL ont porté sur les sujets préoccupant le CA. J'ai ainsi demandé la reprise du Prix ANEL à l'exportation, remis annuellement à un éditeur.

En novembre 2010, l'ANEL a participé à la rencontre annuelle de Patrimoine canadien, et a revu ses représentants à Toronto le 13 juin dernier. Les discussions ont porté sur le Programme national de traduction, le projet de loi C-32, la reconnaissance des associations et les propriétés canadiennes

dans le secteur du livre. L'ANEL a aussi participé à une table ronde sur la culture avec le ministre de Patrimoine canadien, M. James Moore.

Une première rencontre avec le Conseil des Arts du Canada s'est tenue en novembre dernier au Salon du livre de Montréal, et une deuxième en juin, à Toronto. À l'ordre du jour : le financement, la relève et les enquêtes.

J'ai présidé 6 réunions du CA de l'ANEL et 15 rencontres téléphoniques avec le bureau de direction. J'ai assisté à deux conférences téléphoniques du bureau de l'Édition scolaire, scientifique et technique et à deux de leurs réunions. J'ai discuté d'un Prix ANEL à l'exportation avec le bureau de l'Édition littéraire. J'ai aussi rencontré en tête à tête les présidents des trois sections de l'ANEL.

À Québec Édition, j'ai participé aux travaux du nouveau stand pour l'Europe, qui a profité d'un très bon appui de la SODEC. Soulignons l'augmentation de la participation des éditeurs aux foires du livre.

J'ai participé à trois réunions de la Table de concertation de la chaîne du livre. L'ANEL y a assumé le leadership pour l'obtention de l'accord de la chaîne du livre sur le prix réglementé. Nous attendons la décision de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

En tant que membre du CA de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), j'ai assisté à cinq réunions et à quatre rencontres du Comité de la technologie. J'ai aussi participé aux discussions du Comité de définition de la politique de BAnQ.

Le projet de loi C-32 a mobilisé beaucoup de temps : plusieurs dizaines d'heures au téléphone, 8 000 courriels, des rencontres ainsi que de la rédaction de textes et d'allocutions. J'ai participé activement à l'obtention de la résolution unanime de l'Assemblée nationale contre le C-32. Nous avons aussi obtenu que le Barreau du Québec analyse le projet de loi C-32 et qu'il prenne position : il est contre.

À Copibec, j'ai présidé quatre réunions du CA en plus de l'assemblée générale portant principalement sur la mobilisation contre le C-32 : je vous invite à lire mon rapport sur Copibec plus loin dans ces pages.

J'ai participé à deux rencontres de la Commission du droit de prêt public (CDPP). Je vous invite à lire mon rapport sur la CDPP plus loin dans ces pages.

J'ai participé à deux rencontres à Toronto avec l'Association of Canadian Publishers (ACP) et la League of Canadian Poets. Nous en sommes venus à une entente officielle de collaboration entre poètes anglophones et francophones du Canada.

Comme l'an dernier, à l'invitation de l'ACP, l'ANEL a accepté de coparrainer, le 23 novembre 2010, à Ottawa, une réception permettant des échanges de vues avec des députés et sénateurs fédéraux de tous les partis. Des livres d'éditeurs membres de l'ANEL ont été placés sur un présentoir, livres que sénateurs et députés pouvaient feuilleter et conserver. Il s'agissait d'une belle façon de mettre en valeur la production éditoriale d'ici auprès de ceux qui ont des décisions à prendre dans notre secteur d'activité, que l'on songe à celles concernant le droit d'auteur ou le financement des arts et de la culture au Canada.

À Buenos Aires, ville désignée comme la Capitale mondiale du livre 2011, une semaine du livre de littérature québécoise a été présentée du 7 au 14 août. Cette semaine a été rendue possible grâce à la collaboration de deux associations argentines d'éditeurs, de la direction de l'Alliance Française, de la responsable du Centre d'études argentino-canadiennes, des responsables de Buenos Aires Capitale mondiale du livre 2011 et du ministre de la Culture de l'Argentine, qui adore le Québec. Du côté du Québec, le ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine (MCCCF), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la SODEC, Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et le festival Québec en toutes lettres ont rendu cette initiative possible.

J'ai participé au colloque 50 ans d'action publique en matière de culture au Québec du MCCCF, à la Commission canadienne pour l'UNESCO et au Forum sur la création littéraire au Québec du CALQ. J'ai été réélu secrétaire de l'assemblée générale de la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager.

J'ai accordé des entrevues à des médias d'ici et à l'étranger : *Journal de Nantes*, TVWeb France, BSC News France, Radio nacional Argentina, *Le Devoir*, *Livre d'ici*, Radio-Canada, Télé-Mauricie et le Centre québécois du P.E.N. international.

Enfin, un document sur la structure de l'ANEL a été remis aux membres du CA pour discussion.

Je tiens à remercier les collègues, les membres des différents comités et l'équipe de l'ANEL avec qui j'ai eu le plaisir de travailler. Je suis reconnaissant de leur soutien, et spécialement de celui de Richard Prieur qui, en un an, a accompli un travail remarquable. Bonne continuité.

GASTON BELLEMARE, D.h.c., O.Q.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2010-2011 à l'ANEL, ma première à titre de directeur général, aura été fort foisonnante en activités et en événements.

QUÉBEC ÉDITION

D'abord, sur la scène internationale, grâce à Québec Édition, la représentation des éditeurs d'ici a été marquée par des présences à Francfort, à Blois, à Guadalajara, à Bruxelles, à Paris, à Bologne et à Genève. Québec Édition a également contribué à une mission à Buenos Aires en août dernier et reçu une délégation d'éditeurs britanniques au Salon du livre de Montréal, en novembre 2010. La saison 2010-2011 de Québec Édition aura aussi été marquée par l'inauguration d'un tout nouveau stand au Salon du livre de Paris en mars dernier. À cet effet, Québec Édition et l'ANEL tiennent à remercier la SODEC pour sa contribution exceptionnelle à la réalisation de ce nouveau stand. À la permanence de l'ANEL, Karine Vachon, directrice des salons et foires, ainsi que Nolwenn Celli et Hélène Létourneau, ont travaillé à la réalisation des projets de Québec Édition.

NUMÉRIQUE

Sur la scène des salons du livre au Québec, l'ANEL a animé des stands aux salons de Montréal et de Québec en collaboration avec la firme De Marque et Livresquebecois.com. À ces occasions, l'ANEL a mis l'accent sur le développement remarquable de l'Entrepôt de livres numériques ANEL-De Marque. À ce chapitre, l'entrepôt a franchi d'importants caps cette année : la présence de plus de 100 éditeurs, près de 6 000 titres et plus de 55 000 téléchargements de fichiers numériques par les consommateurs. Il est nécessaire de rappeler qu'à ses 17 premiers mois, l'entrepôt avait livré un peu plus de 10 000 titres aux amateurs de livres numériques et que, 7 mois plus tard, elle avait passé le cap des 50 000. Ginette Péloquin, chargée de projet de la section de l'Édition littéraire et consultante du dossier numérique à l'ANEL, a piloté les opérations des salons du livre et supervisé le dossier du numérique, des remboursements aux éditeurs aux relations avec notre partenaire De Marque.

DROIT D'AUTEUR, RÉGLEMENTATION DU PRIX, PERFECTIONNEMENT

Sur la scène politique nationale, l'événement de l'année aura sans doute été le dépôt du projet de loi fédéral C-32, modifiant l'actuelle *Loi sur le droit d'auteur*. L'ANEL, sous la gouverne de son comité du droit d'auteur présidé par Aline Côté des Éditions Berger et dont fait partie le président de l'ANEL, Gaston Bellemare, et en collaboration avec notamment Copibec, aura très activement fait connaître la position des éditeurs d'ici sur ce controversé projet de loi et participé à une coalition pancanadienne

d'opposants au C-32. Le C-32 est mort au feuillet en mars en raison du déclenchement des élections fédérales, et l'ANEL s'active à reprendre le travail en prévision du dépôt d'un nouveau projet de loi cet automne. Mathieu Masse Jolicœur, responsable du dossier du droit d'auteur et chargé de projet de la section de l'Édition scolaire, scientifique et technique, a accompagné le comité de l'ANEL dans son travail.

Au cours de l'année, l'ANEL a défini sa position sur la question de la réglementation du prix du livre papier. Entérinée par 75 % des membres ayant voté (90 %), cette position a également été adoptée par l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF) et l'Association des libraires du Québec (ALQ). Pour la première fois sur cette problématique historique de la chaîne du livre, cette dernière en est venue à un consensus. La table interprofessionnelle du livre a également adopté la même position. Une rencontre s'est tenue avec M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en juillet dernier; celle-ci s'est montrée bien disposée à traiter de la question. Je tiens à remercier l'ADELF pour sa collaboration et sa direction dans ce dossier.

Le comité du perfectionnement professionnel, piloté par Angèle Delaunois des Éditions de l'Isatis, a présenté cette année un programme fort apprécié des éditeurs et autres intervenants du livre. Les objectifs ont été atteints et même souvent dépassés, une première pour ce programme qui avait connu durant les dernières années une certaine désaffection. Les permanentes de l'ANEL qui ont géré ce programme de perfectionnement professionnel, Sylvie Bellemare et Nolwenn Celli, ont multiplié les activités de communication et de promotion et ainsi obtenu des résultats de participation remarquables. Sylvie Bellemare, également chargée de communication à l'ANEL, est par ailleurs, depuis juin dernier, une des deux représentantes du secteur de la littérature au conseil d'administration du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).

En vrac, l'ANEL a participé à l'examen sur l'investissement étranger dans le livre au pays, examen lancé par Patrimoine canadien. Elle a poursuivi ses représentations auprès de Patrimoine canadien et du Conseil des Arts du Canada (CAC) pour que le programme national de traduction ne reste pas fermé aux éditeurs qui s'affairent à créer des ouvrages considérés comme non littéraires. Elle a obtenu une contribution de Patrimoine canadien pour son programme numérique, reconduisant ainsi un investissement déjà en place d'aide à la numérisation et au dépôt de fichiers numériques. L'ANEL a accueilli avec une grande satisfaction l'annonce dans le dernier discours du budget du Québec de l'octroi d'un montant de 500 000 \$ (récurrent, pour trois ans) pour la numérisation des livres, et a conseillé la SODEC dans la mise en place du programme. Elle a multiplié, avec les autres membres de la chaîne du livre, les représentations auprès du ministère des Finances et de Revenu Québec pour que le principe de détaxation du livre soit plus universel et tienne compte de la nouvelle donne numérique, et est heureuse d'avoir obtenu de Revenu Québec une révision allant dans le sens de ses demandes.

REPRÉSENTATION

L'ANEL se félicite également d'avoir vu M^{me} Nicole Saint-Jean, de Guy Saint-Jean Éditeur, être nommée au Conseil consultatif de la lecture et du livre, y renforçant, avec M^{me} Gilda Routy, de Bayard Canada, et M. Robert Soulières, de Soulières Éditeur, la représentation des membres de l'ANEL. M^{me} Saint-Jean est également membre de la Commission du livre et de l'édition spécialisée de la SODEC; l'y accompagnent désormais M^{me} Bianca Drapeau, des Presses de l'Université du Québec, et M. Rodney Saint-Éloi, de

Mémoire d'encrier. Ces deux derniers membres de l'ANEL remplacent MM. Robert Soulières et Jean Pettigrew, des éditions Alire, que l'ANEL remercie pour leur collaboration et leur travail à la Commission du livre ces dernières années. Leur apport a habilement servi la cause de l'édition en général.

ET SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Au chapitre des événements dans le monde de l'édition d'ici, l'ANEL a accueilli positivement, à l'automne dernier, la création du Groupement des éditeurs littéraires, le GELi, et a tenu à assurer ses membres de son entière collaboration dans la poursuite d'objectifs communs. Il en allait de soi, dans la mesure où plusieurs participants du GELi sont membres de l'ANEL et que les objectifs énoncés par le GELi sont partagés par l'Association : promouvoir la production littéraire d'ici sur toutes les tribunes, au Québec et à l'étranger, obtenir une attention et un soutien accrus de la part des organismes publics et maintenir des relations étroites avec les partenaires de la chaîne, des auteurs aux libraires. À ce chapitre, l'ANEL a activement collaboré à la mise sur pied d'un système d'achat de livres numériques par les bibliothèques publiques, dans le respect de l'esprit de la loi 51, et pour ainsi s'assurer que les librairies agréées du Québec ne soient pas tenues à l'extérieur du processus. La prise de position de l'ANEL dans le débat sur la réglementation du prix du livre papier doit aussi être analysée à la lumière de ses préoccupations pour le maintien d'un réseau de librairies fort et le plus largement implanté sur le territoire national. Par ailleurs, dans le débat sur le droit d'auteur, l'ANEL a travaillé en étroite collaboration avec l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ); j'ai d'ailleurs personnellement multiplié les communications et les rencontres avec la nouvelle présidence et la nouvelle direction de l'UNEQ. Sur les salons et foires à l'international, Québec Édition, à l'écoute du milieu, a maintenu des liens privilégiés avec des auteurs d'ici et s'est assuré de la collaboration et de la présence des libraires de chez nous pour promouvoir les œuvres de nos écrivains et écrivaines. L'ANEL reste convaincue que des relations étroites avec les partenaires de la chaîne passent non seulement par des présences à des tables communes (table interprofessionnelle, Copibec, Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA), etc.), mais aussi par des communications régulières entre dirigeants.

Une association forte et représentative qui vise à assurer sa présence et celle de l'édition québécoise et canadienne-française sur toutes les tribunes et auprès de tous les organismes publics, représentants gouvernementaux et ministères, doit se doter de structures et de moyens d'intervention, être en mesure de planifier des gestes et stratégies et se plier à une certaine discipline dans l'action, en évitant l'improvisation. Elle doit d'abord et avant tout servir ses membres, sans discrimination de genre et de taille, et sans préjugés, bien sûr, sur leur production.

Au chapitre des dossiers que nous n'avons pu mener à terme cette année, et qui demeurent des déceptions pour le directeur général, figure notamment l'invitation du Salon du livre de Paris aux associations canadiennes d'éditeurs de faire des Lettres canadiennes les invitées d'honneur à Paris, en mars 2012. L'impossibilité pour nos consœurs canadiennes de répondre positivement à cette invitation a mis fin à l'opération. Elle s'est ensuite modifiée en une invitation à la Ville de Montréal qui, bien qu'ayant cheminé fort positivement, s'est heurtée à l'impossibilité d'en réaliser le montage financier. Partie remise. Je suis particulièrement déçu que l'ANEL n'ait pas obtenu de Revenu Québec

l'admissibilité au programme de crédit d'impôt de certains ouvrages scolaires. Certains nouveaux ouvrages ont été admis, mais une grande partie de nos demandes n'ont pas été honorées. Enfin, au chapitre des communications, nous n'aurons pas réussi à mettre en place tous les outils que nous désirons utiliser cette année. Je constate qu'il nous est encore difficile de joindre certains de nos membres, que nos circulaires ne sont pas toujours consultées, que les renseignements ne se rendent pas toujours aux destinataires et que l'Internet est un moyen de communication qui nécessite continuellement d'être revu.

À L'INTERNE

La fin de l'exercice financier 2010-2011 aura aussi été marquée par le départ de notre contrôleur, Sophie Dubois. Je la remercie personnellement pour le travail accompli durant toutes ces années à l'ANEL, et plus spécialement pour son accompagnement dans la récente période de transition où j'ai été appelé à me familiariser avec les dossiers de l'Association. Hernando Naranjo lui a succédé et, déjà, sa présence se fait sentir, non seulement par son suivi rigoureux des finances de l'Association, mais aussi par sa collaboration aux travaux de Québec Édition. Je remercie Sabine Dumé qui, entre le départ de Sophie et l'arrivée de Hernando, a habilement assuré l'intérim. Au printemps 2011, nous avons complété la première phase de l'archivage des documents de l'Association. Il nous reste à terminer l'archivage électronique des dossiers et documents plus récents de l'Association. La maison de l'ANEL devra également subir quelques réfections, certaines mineures, d'autres majeures.

Enfin, je remercie tous les intervenants rencontrés au cours de cette année, que ce soit dans les organismes publics, au sein des associations du livre, mais aussi de la culture, dans les ministères et les cabinets politiques, et sans oublier les élus pour leur collaboration et leur écoute. Je remercie d'abord et avant tout le président du conseil d'administration pour sa collaboration, sa grande disponibilité, son expérience et ses avis toujours fort judicieux, les membres du comité exécutif et du conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont témoignée, et le personnel permanent de l'Association, Hélène, Hernando, Karine, Mathieu, Nolwenn, Sabine, Sylvie ainsi que Ginette et Jean-Philippe, notre stagiaire, pour leur dévouement à la cause de l'édition du livre de chez nous. En terminant, je tiens à remercier tous les membres de l'Association qui contribuent par leur adhésion à la santé de la vie associative et à la collaboration avec tous les acteurs de la chaîne du livre d'ici. J'aurais aimé les rencontrer tous en cette première année, mais j'ai rapidement constaté que le temps me manquerait et que seule une plus grande expérience de la fonction me permettrait éventuellement de mieux gérer mes disponibilités.

Le présent rapport fait un tour assez exhaustif de l'ensemble de nos activités. Je vous souhaite une bonne lecture, une bonne assemblée générale, plein de projets, des livres remarquables, et je nous souhaite une Association forte et en santé.

RICHARD PRIEUR

**L'ANEL:
ACTIVE SUR
TOUS LES FRONTS**

LA SECTION DE L'ÉDITION LITTÉRAIRE

En 2010-2011, la section de l'Édition littéraire de l'ANEL a fait face à de nombreux défis, ainsi qu'à de nouveaux choix et questionnements. Aujourd'hui, vu la mutation que connaît l'objet-livre, le rôle de l'éditeur ne peut que changer. Comment alors définir ou redéfinir le métier de l'éditeur dans la cité? Sa place et sa fonction? Comment être encore ce veilleur qui marche avec les idées et les formes qui aident à mieux construire nos sociétés?

L'un des points qui a marqué l'année littéraire est l'avènement dans le paysage du regroupement GELi. Les positions de principe de la section de l'Édition littéraire demeurent le dialogue, la concertation et l'ouverture pour la promotion du livre et de la lecture.

Conscient des mutations et des fragilités de l'environnement littéraire et du métier de l'éditeur d'ici et d'ailleurs, la section a misé sur la nécessité du renforcement. Les éditeurs devront plus que jamais parler d'une même voix : être ensemble et résister à la tentation de l'éparpillement des forces, et se faire entendre dans un contexte de plus en plus difficile.

La section de l'Édition littéraire s'est repensée en se positionnant clairement sur des questions sensibles comme la réglementation du prix du livre, la révision du calcul du Conseil des Arts du Canada, les subventions aux éditeurs, la meilleure manière de représenter les éditeurs littéraires et de répondre à leurs préoccupations et le développement d'une synergie avec les associations partenaires comme l'UNEQ, l'ADEF et l'ALQ, et ce, en leur prêtant une écoute active et en collaborant avec elles. Le recrutement de nouveaux membres constitue, comme lors des années précédentes, un obstacle.

En conclusion, la section de l'Édition littéraire de l'ANEL a hérité d'une crise dont les débuts datent d'au moins 10 ans. Un plan d'action a été mis en place afin de déterminer les problèmes ainsi que les actions à mettre en œuvre pour pouvoir être ensemble malgré les divergences, et ce, au service du livre québécois.

RODNEY SAINT-ÉLOI

Le bureau de l'Édition littéraire est actuellement formé de Rodney Saint-Éloi (Mémoire d'encrier), président, ainsi que de Stéphane Despatie (Écrits des Forges), de Marc Haentjens (Éditions David) et de Robert Soulières (Soulières éditeur), membre coopté. En avril 2011, Ginette Pélouquin, consultante, a été nommée chargée de projet de la section, en remplacement de Karine Vachon (Québec Édition).

LA SECTION DE L'ÉDITION GÉNÉRALE

Au cours de la dernière année, les membres de la section de l'Édition générale se sont surtout démarqués par leur implication au sein d'une multitude d'organisations et de comités qui concourent au bon fonctionnement de la chaîne du livre en général et de notre industrie, l'édition, en particulier. À la SODEC, à la société de gestion de la Banque de titres de langue française (BTLF), à Livres Canada Books (LCB) ainsi qu'à plusieurs comités de l'ANEL (numérique, droit d'auteur, perfectionnement, Québec Édition), des éditeurs de la section de l'Édition générale siègent et s'investissent pour le bénéfice de tous. Notons également leur initiative et leur implication dans l'aboutissement d'un consensus du milieu autour de la réglementation du prix du livre.

Par ailleurs, les éléments retenus lors de la séance de remue-méninges qui s'est tenue en 2009 ont continué d'être importants dans la démarche du bureau de l'Édition générale. Ainsi, le bureau a proposé des 5 à 7 lors des salons du livre de Montréal et de Québec. Ces rendez-vous informels ont été de véritables succès et ont permis de tisser des liens serrés entre les membres de la section. De plus, la séance de remue-méninges avait déterminé que la formation continue était une mesure utile. Pour répondre à cette demande, trois initiatives concrètes du bureau de l'Édition générale ont été réalisées au cours de la dernière année : (1) un service de mentorat de la part des membres actuels du bureau de la section, (2) la création d'un comité d'accueil (orientation et intégration) pour les nouveaux membres de l'ANEL et (3) un guide d'information sur les différentes subventions, qui est disponible sur le site Internet de l'ANEL (dans la section Perfectionnement professionnel).

NICOLE SAINT-JEAN

Les représentants du bureau de la section de l'Édition générale sont Daniel Desjardins (Guides de voyage Ulysse), Jean Paré (Les Éditions Transcontinental), Bianca Drapeau (Presses de l'Université du Québec), Marc-André Audet (Les Malins), Nicole Saint-Jean (Guy Saint-Jean Éditeur), qui en assume la présidence, et Mathieu Masse Jolicœur, chargé de projet.

LA SECTION DE L'ÉDITION SCOLAIRE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Quatre fronts ont particulièrement mobilisé les énergies des membres du bureau de la section de l'Édition scolaire, scientifique et technique cette année : (1) le respect de l'entente tripartite de 2002 de la part des commissions scolaires, (2) le virage numérique dans les écoles annoncé par le premier ministre, (3) les crédits d'impôt de la SODEC et (4) la TVQ sur les compagnons web des livres papier.

Sur le respect de l'entente tripartite de 2002, les tables partenariales du MELS et de l'ANEL, qui se tiennent bon an mal an quatre fois par année, n'ont pas suffi. En petit comité, nous avons, au cours de l'année qui s'achève, rencontré tour à tour et dans l'ordre les plus importants représentants du MELS : le sous-ministre adjoint, le chef de cabinet de la ministre, la sous-ministre en titre et, enfin, la ministre, M^{me} Line Beauchamp. Cette dernière rencontre a débouché sur une déclaration ferme de la ministre, mais les actions concrètes du MELS restent malheureusement à suivre.

Dans son discours d'ouverture et dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a annoncé des mesures importantes pour numériser les salles de classe du Québec : tableaux blancs, ordinateurs portables, matériel didactique numérique, etc. À toutes les occasions, nous avons demandé quelles seraient les approches retenues par le MELS. Une large consultation, à laquelle participeront les éditeurs scolaires de l'ANEL, se tiendra dès septembre. Cette consultation devrait déboucher sur un processus transparent et efficace pour l'approbation du matériel didactique numérique et pour l'attribution des fonds gouvernementaux disponibles.

Les demandes des éditeurs scolaires au sujet des crédits d'impôt traînent depuis 2009. Cette année, malgré l'appui de la SODEC aux revendications des éditeurs, les plus hauts sommets du ministère des Finances ont semblé réticents à admettre du matériel didactique de qualité, c'est-à-dire des cahiers d'exercices périssables, aux crédits d'impôt. Une lettre du ministre des Finances est venue clore ce débat ; il a été reconnu officiellement que les séries de livrets étaient dorénavant admissibles.

Enfin, le ministère du Revenu a publié en avril 2011 un bulletin d'interprétation sur la taxe de vente du Québec (TVQ), qui rendait les livres papier accompagnés par un produit numérique (compagnon web, lien URL, clé USB, etc.) sujets à la TVQ. Les éditeurs scolaires, pour lesquels cette pratique est maintenant la norme, ont été les premiers à défendre l'exonération du livre à la TVQ auprès des décideurs en envoyant des lettres au premier ministre et au ministre des Finances. La table interprofessionnelle a par la suite pris en main le dossier, forçant le ministère du Revenu à reculer.

JEAN LACHAPELLE

Les membres actuels du bureau de l'Édition scolaire, scientifique et technique sont Normand Cléroux (Éditions du Renouveau pédagogique), Claude Legault (Les Éditions La Pensée), Jacques Rochefort (Groupe Chenelière Éducation), Jean H. Lachapelle (Éditions Marie-France), qui en assume la présidence, et Mathieu Masse Jolicœur, chargé de projet.

POUR UNE ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE LARGEMENT DIFFUSÉE

PRIX LITTÉRAIRES DES ENSEIGNANTS AQPF-ANEL

Créés en collaboration avec l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), les Prix littéraires des enseignants AQPF-ANEL visent à stimuler l'intérêt des enseignants pour les œuvres littéraires québécoises et canadiennes-françaises et, conséquemment, à les faire connaître et apprécier par leurs élèves.

En novembre 2010, lors du congrès de l'AQPF tenu à Saint-Hyacinthe, quatre prix ont été remis à un écrivain ou à une écrivaine, ainsi qu'à son éditeur ou à son éditrice, pour la création d'une œuvre remarquable dans chacune des catégories suivantes : roman 9 à 14 ans, roman 15 ans et plus, poésie et nouvelles. Le processus de sélection, pris en charge par l'AQPF, a été assuré par un comité dans chacune des catégories.

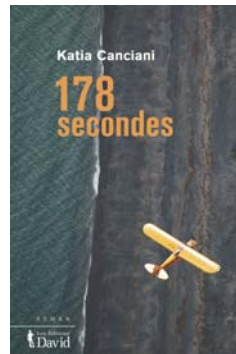
Chacun des auteurs lauréats a reçu une bourse de 1 000 \$ offerte par l'AQPF et l'éditeur de ces livres, un crédit de 500 \$ chez Marquis Imprimeur et un crédit de 500 \$ chez Cascades.

Voici les lauréats des Prix littéraires des enseignants AQPF-ANEL 2010.



Catégorie roman
9 à 14 ans

Pierre Roy
*La grosse tomate
qui louche*
Éditions
Pierre Tisseyre



Catégorie roman
15 ans et plus

Katia Canciani
178 secondes
Éditions David



Catégorie
nouvelles

Jocelyn Boisvert
*Des nouvelles
tombées du ciel*
Soulières éditeur



Catégorie poésie
(ex æquo)

Élise Turcotte
*Rose, derrière
le rideau de la folie*
(illustrations de
Daniel Sylvestre)
la courte échelle



José Acquelin
*Dans l'œil
de la luciole*
(illustrations de
Guillaume
Massicotte)
Les Éditions d'art
Le Sabord

SYLVIE BELLEMARE, coordonnatrice des Prix littéraires des enseignants AQPF-ANEL



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU 1ER AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011

L'équipe de Québec Édition consacre ses efforts à faire connaître la production éditoriale québécoise et canadienne de langue française sur les marchés internationaux et à soutenir les activités d'exportation des éditeurs. En 2010-2011, elle participe à quatre salons du livre grand public, à trois foires de droits et à trois missions de développement de marché. Projet d'envergure, l'inauguration d'un nouveau stand au Salon du livre de Paris s'accompagne du dévoilement d'une image revue. Voici un coup d'œil sur les activités de Québec Édition.

LE CONGRÈS LATINO-AMÉRICAIN DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (SEDIFRALE), DU 19 AU 23 AVRIL 2010. À l'invitation du ministère des Relations internationales (MRI), deux représentants de Québec Édition participent à SEDIFRALE, une manifestation phare de la promotion du français dans les Amériques tenue à Rosario, en Argentine. Catherine Tremblay, qui collabore ponctuellement aux projets de Québec Édition, assure la présence au stand, et Gilles Pellerin (*L'Instant même*) rencontre moult intervenants du monde du livre argentin. La mission permet de conclure qu'il y a intérêt à développer davantage de liens entre les marchés argentin et canadien.

LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE DE GENÈVE, DU 28 AVRIL AU 2 MAI 2010. Le Salon du livre de Genève est l'occasion pour les lecteurs suisses de découvrir les plus récents livres québécois. En collaboration avec un regroupement de diplômés de l'Université de Montréal vivant en Suisse, Québec Édition tient une conviviale petite réception qui rassemble au stand des Québécois et Québécoises d'origine et leur famille, heureux de faire l'acquisition de livres de chez eux.

LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT, DU 6 AU 10 OCTOBRE 2010. La plus grande foire internationale dans le domaine du livre accueille 7 300 exposants en provenance d'une centaine de pays. Le stand de Québec Édition jouit d'une excellente visibilité à l'entrée du hall francophone. Treize maisons d'édition québécoises y sont représentées. Plus de 100 personnes prennent part au cocktail de réseautage organisé de concert avec la SODEC et soulignant la 25^e participation de Québec Édition à la Foire du livre de Francfort.

LE SALON DU LIVRE DU GRAND SUDBURY, DU 6 AU 9 MAI 2010. Sylvie Bellemare, chargée de communication à l'ANEL, et Hélène Derome (la courte échelle), membre du comité Québec Édition de l'ANEL, participent au Salon du livre du Grand Sudbury dans le but de mieux comprendre le marché du livre francophone hors Québec. En plus de fournir un aperçu des enjeux, cette mission exploratoire donne lieu à plusieurs recommandations visant à soutenir les éditeurs québécois dans leur approche du marché canadien.

LE SALON DU LIVRE DES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS, DU 15 AU 17 OCTOBRE 2010. En plus des ouvrages sur l'histoire du Québec et du Canada, on trouve au stand de Québec Édition des beaux livres, des bandes dessinées, des sagas historiques et plus encore. Le ministre de la Culture et Communications de la France, Frédéric Mitterrand, s'y arrête un moment : attiré par les livres arborant des paysages québécois, il repart avec *Lumière sur Anticosti*, publié aux Éditions Sylvain Harvey.



UNE DÉLÉGATION D'ÉDITEURS BRITANNIQUES À MONTRÉAL À L'OCCASION DU SALON DU LIVRE, DU 17 AU 21 OCTOBRE 2010. Pour une deuxième année consécutive, une délégation de cinq éditeurs britanniques est accueillie à Montréal dans le cadre du Salon du livre. Leur séjour comprend une série de rencontres professionnelles avec leurs homologues québécois. L'objectif est de favoriser la vente ou l'achat de droits et la création de relations d'affaires avec des maisons d'édition d'ici. Les éditeurs entendent poursuivre les échanges à la Foire du livre de Francfort, en 2011.

LA FOIRE DU LIVRE INTERNATIONALE DE GUADALAJARA, DU 27 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2010. L'événement suscite de plus en plus l'intérêt des éditeurs du Québec et du Canada. Au total, 15 d'entre eux y participent; il s'agit d'une hausse significative, qui oblige Québec Édition à réserver une plus grande superficie. Grâce à un partenariat entre l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et des instances gouvernementales du Québec, trois jeunes éditeurs et un auteur de moins de 35 ans sont invités à prendre part aux activités professionnelles de la Foire. Ils participent à des présentations et à des rencontres, s'entretiennent avec les médias, etc. Enrichissante, cette initiative permet par ailleurs de partager la vitalité de l'industrie littéraire québécoise.

LA FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES, DU 17 AU 21 FÉVRIER 2011. La production éditoriale québécoise et canadienne obtient un réel succès à la Foire de Bruxelles : la hausse des ventes année après année en témoigne! Le stand de Québec Édition connaît un achalandage des plus enviables et trois auteurs participent à la programmation des animations de la Foire. La Délégation du Québec à Bruxelles offre un soutien sans équivoque en matière de promotion : elle convie de nombreux invités à la soirée d'inauguration et produit une brochure tirée à 70 000 exemplaires et encartée dans le quotidien belge *Le Vif/L'Express*.

LE SALON DU LIVRE DE PARIS, DU 18 AU 21 MARS 2011. Manifestation culturelle notoire, le Salon du livre de Paris accueille une forte présence québécoise et canadienne de langue française. En 2011, une soixantaine de maisons d'édition sont représentées au stand de Québec Édition. Une vingtaine d'auteurs, un illustrateur et un photographe prennent également part aux séances de dédicaces.

Grâce au soutien financier de la SODEC, Québec Édition inaugure le 17 mars 2011 un nouveau stand au design résolument moderne. Cette innovation est motivée par une volonté de dynamiser la présence québécoise au Salon et de proposer une image reflétant la vitalité du milieu culturel québécois. Le nouveau logo de Québec Édition est dévoilé par la même occasion.

La métamorphose s'accompagne de la mise en place, pour une première année, d'une programmation d'animations au stand. L'objectif est d'attirer les visiteurs et de mettre en valeur les auteurs lauréats de prix littéraires : Claude Beausoleil, Jacques Côté, Michèle Plomer, Élise Turcotte, Mélanie Vincelette, etc. L'entretien avec Dany Laferrière, président d'honneur de la présence québécoise 2011 au Salon du livre de Paris, rassemble au stand une cinquantaine de personnes qui formeront ensuite une longue file pour recevoir une dédicace du charismatique écrivain. Une soirée de poésie attise la curiosité de plusieurs visiteurs, de même que la présentation de l'Entrepôt de livres numériques ANEL-De Marque par Clément Laberge (De Marque).



QUÉBEC ÉDITION

en la Feria
internacional del
libro de Guadalajara

del 27 de noviembre
al 5 de diciembre 2010
stand JJ13

quebecedition.qc.ca



LA FOIRE DU LIVRE JEUNESSE DE BOLOGNE, DU 28 AU 31 MARS 2011. Occasion unique pour les éditeurs de découvrir les nouvelles tendances et de développer des relations d'affaires dans le milieu de la littérature destinée aux jeunes, la Foire de Bologne compte cette année près de 20 éditeurs inscrits au stand Québec Édition : c'est deux fois plus qu'en 2010! Des éditeurs, imprimeurs et agents du monde entier visitent le stand. La qualité des albums pour enfants charme plusieurs éventuels partenaires.

Au demeurant, l'année 2010-2011 compte bon nombre de succès pour Québec Édition. Un accent particulier est mis sur la promotion; le graphisme des brochures est notamment revu. Un nombre croissant d'éditeurs participe aux événements. Québec Édition souhaite remercier les divers partenaires gouvernementaux qui lui permettent de mener à bien ses activités. En premier lieu, mentionnons la SODEC, qui contribue à fournir près des deux tiers du budget. Remercions également le MCCCCF, le MRI, Livres Canada Books, le Fonds du livre du Canada et Patrimoine canadien, le Conseil des arts et des lettres du Québec et les délégations du Québec à l'international.

Québec Édition remercie également son équipe de collaborateurs : libraires et préposés à l'accueil, ainsi que Manon Trépanier, libraire chroniqueuse à l'émission *La librairie francophone*, qui a animé les activités au stand de Québec Édition à Paris. N'oublions pas que toutes les activités sont réalisées sous le leadership des membres du comité Québec Édition : Gaston Bellemare (président), Gaëtan Lévesque (Lévesque Éditeur), Michel De Courval (Septentrion), Danielle Lalonde (Boomerang), Marc-André Audet (Les Malins), Hélène Derome (la courte échelle), Magalie Boulerice (Beauchemin International), Luc Bégin (CHU Sainte-Justine) et Louis Dubé (SODEC).

KARINE VACHON, directrice des salons et des foires

RAPPORT SUR LA BANQUE DE TITRES DE LANGUE FRANÇAISE (BTLF)

Au cours de l'année, le grand défi de la BTLF a été de fédérer tous les partenaires de la chaîne du livre autour de ses deux produits centraux : **Memento** et **Gaspard**.

MEMENTO

Malgré une année difficile dans le secteur des librairies, où l'on a assisté à quelques fermetures, le taux de renouvellement à **Memento** a tout de même atteint 96,2 % et le trafic a connu une augmentation de plus de 21 % comparativement à l'année précédente.

Le périmètre canadien de **Memento** contient maintenant près de 120 000 titres, avec l'ajout de plus de 8 000 titres en 2010. La base totale de **Memento** contient 1,3 million de notices. De plus, la BTLF a introduit une vitrine des nouveautés afin de répondre encore plus efficacement à sa clientèle.

Par ailleurs, l'entente avec le gouvernement du Québec pour la fourniture d'un guichet unique pour les bibliothèques publiques et scolaires (Service québécois de traitement documentaire SQTD) a finalement été signée cette année. Cette entente constitue une reconnaissance de la qualité de **Memento** et s'avère une importante nouvelle source de revenu pour la BTLF.

GASPARD

Gaspard, le système d'information sur les ventes de livres, continue son développement. L'équipe de la BTLF a consacré beaucoup de temps et d'énergie cette année à convaincre la chaîne du livre de s'abonner à ce service. Grâce à ces efforts soutenus, la clientèle de **Gaspard** couvre maintenant un périmètre de 400 clients, éditeurs, distributeurs et diffuseurs confondus.

De plus, en comparaison des 25 millions de dollars de ventes publiées dans **Gaspard** l'année précédente, les ventes publiées en 2010 ont atteint 112 millions de dollars en raison de l'accroissement du nombre de points de vente qui fournissent leurs données à la BTLF. Pas moins de 144 points de vente fournissaient des données pour **Gaspard** à la fin de 2010, et ce nombre devrait dépasser les 200 au cours de 2011.

Enfin, une planification stratégique est présentement effectuée, en collaboration avec un consultant externe, afin de s'assurer que **Gaspard** se développera efficacement au cours de la prochaine année.

BIANCA DRAPEAU

Bianca Drapeau (Presses de l'Université du Québec) et Richard Prieur, qui a remplacé Gilles Herman (Les éditions du Septentrion) en mai 2011, représentent l'ANEL à la BTLF.

LIVRES CANADA BOOKS

AIDE AUX ÉDITEURS

Au total, 88 % de la contribution octroyée par le Fonds du livre du Canada à Livres Canada Books (LCB) a été versé aux éditeurs canadiens par l'entremise de renseignements sur les marchés, de perfectionnement professionnel et de deux programmes de financement, soit le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDÉ) et le Programme de mentorat.

PROGRAMMES

PACDÉ : Livres Canada Books a reçu 153 demandes et 151 demandeurs ont été jugés admissibles. LCB a remis 750 000 \$ aux éditeurs admissibles ayant participé à des événements internationaux ou ayant entrepris des voyages en vue de promouvoir les ventes à l'exportation (695 497 \$ octroyés en 2009-2010).

Programme de mentorat : Livres Canada Books a reçu 7 demandes et 6 des demandeurs étaient admissibles. Au total, 12 000 \$ ont été remis (14 000 \$ en 2009-2010).

PAE : Dans le Programme d'aide à l'exportation, nous avons conclu l'analyse des dossiers et remis les sommes retenues aux éditeurs. Livres Canada Books a fermé le programme en novembre 2010.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MARCHÉS ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Exportation des livres numériques : guide des bonnes pratiques à l'intention des éditeurs canadiens (de l'auteur Brian O'Leary, avec la participation de Clément Laberge). Ce guide de 71 pages examine les ventes de livres électroniques sur les principaux marchés et sur les marchés émergents. Le guide, offert en format PDF, est en vente sur le site de LCB au coût de 30 \$.

Webinaires

Livres Canada Books a présenté ses deux premiers webinaires : (1) *La vente de livres canadiens et les droits en Asie : Chine, Corée et au Japon* et (2) *Barrières à l'exportation : l'importance d'un bon contrat de droits*. Les enregistrements des discussions seront en vente bientôt sur le site web de LCB au coût de 30 \$.

Blogue de LCB

Livres Canada Books a collaboré avec des organismes de l'industrie du livre afin d'alimenter son blogue. Au nombre de ces organismes, mentionnons l'ANEL, l'ACP, BookNet Canada, Literary Press Group (LPG) et Bibliothèque et Archives Canada. Grâce à son blogue, Livres Canada Book a fourni de l'information actuelle sur les tendances et débouchés des marchés d'exportation. LCB a publié 29 articles sur son blogue en 2010-2011.

L'IMAGE DE MARQUE DE LIVRES CANADA BOOKS

Francfort, Bologne et Londres

En 2010-2011, Livres Canada Books a travaillé avec le concepteur Martyn Schmoll afin de repenser et de rajeunir l'image du stand du Canada, et ce, de façon à représenter l'industrie canadienne du livre et à en faire la promotion auprès de la communauté internationale.

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS NUMÉRIQUES À LA FOIRE DE FRANCFORT 2010

Au total, 66 éditeurs ont participé au symposium conçu pour faciliter l'échange d'information entre les éditeurs internationaux et offrir un forum où discuter du livre électronique et de l'édition numérique. Les exposés ont été enregistrés et vous pourrez bientôt vous les procurer gratuitement sur le site web de Livres Canada Books.

MISSION EXPLORATOIRE DANS LES PAYS NORDIQUES

Livres Canada Books a effectué une mission exploratoire dans les pays nordiques afin d'aider les éditeurs canadiens à diversifier leurs débouchés en améliorant leur connaissance de ces marchés. La délégation de quatre personnes, composée du directeur général de LCB, François Charette, et des délégués de

l'APUC (Linda Cameron, University of Alberta Press), de l'ACP (Jack David, ECW Press) et de l'ANEL (Simon Payette, Éditions Chouette), s'est rendue en Suède, en Norvège et au Danemark du 6 au 10 juin 2011 pour y rencontrer des acteurs clés de l'industrie du livre.

PROGRAMME DE MENTORAT

France 2011

Au total, six éditeurs ont participé à un séminaire de deux jours sur les marchés français, belge et suisse, présenté à Montréal par Isabelle et Marie-Anne Lambert, consultantes françaises en matière d'édition. Le programme de mentorat incluait la planification d'une visite au Salon du livre de Paris.

FOIRES INTERNATIONALES DU LIVRE

En 2010-2011, Livres Canada Books a coordonné le stand collectif du Canada à l'occasion de quatre grandes foires internationales du livre :

- La Foire du livre de Londres – 9 exposants et 4 éditeurs ayant choisi l'option pied-à-terre
- La Foire internationale du livre de Beijing – 6 exposants
- La Foire du livre de Francfort – 46 exposants et 4 éditeurs ayant choisi l'option pied-à-terre
- La Foire du livre jeunesse de Bologne – 5 exposants et 1 éditeur ayant choisi l'option pied-à-terre

PROMOTION

Catalogue *Droits du Canada*

Édition de l'automne

Livres Canada Books a également publié l'édition de l'automne 2010 de son catalogue très prisé, *Droits du Canada*. Dans cette édition, 40 éditeurs ont annoncé 86 titres. Des exemplaires papier du catalogue étaient disponibles à la Foire du livre de Francfort.

Édition du printemps

Nous avons publié l'édition du printemps 2011 du catalogue *Droits du Canada*. On y trouve 68 titres proposés par 32 éditeurs. La version papier du catalogue était disponible à la Foire du livre jeunesse de Bologne, à la Foire du livre de Londres et à la Foire internationale du livre de Beijing.

Dépliants en études canadiennes 2010

Livres Canada Books a imprimé 4 dépliants annonçant 119 titres en études canadiennes publiés par 28 éditeurs canadiens. Nous avons distribué ces dépliants aux conférences en études canadiennes présentées aux quatre coins du monde par l'intermédiaire du Conseil international d'études canadiennes (CIEC).

Infolettre de LCB

Livres Canada Books a publié chaque mois un bulletin d'information électronique faisant la promotion de ses activités et programmes. Notre liste d'abonnés compte maintenant 1 035 noms (758 anglophones et 277 francophones).

JOURNÉES DE RENCONTRES AUTOUR DU LIVRE CANADIEN À SÉOUL

Les Journées de rencontres autour du livre canadien ont remporté énormément de succès. Plus de 350 livres publiés par 34 éditeurs canadiens y étaient exposés (165 titres de 20 éditeurs en 2009). Au total, 36 personnes provenant de 19 maisons d'édition coréennes y ont participé.

GUY FRENETTE

Guy Frenette (Éditions Caractère) est président du conseil d'administration de Livres Canada Books et Louise Alain (Alire), Ingrid Remazeilles (Éditions Goélette) et Ginette Tremblay (Éditions L'artichaut) étaient administratrices en 2010-2011.

LE DROIT D'AUTEUR, PIERRE ANGULAIRE DE L'ÉDITION

LE DROIT D'AUTEUR

La question du droit d'auteur a été extrêmement préoccupante tout au long de l'année. Comme ce droit de propriété fonde notre industrie, nos sources de revenu et notre capacité à réinvestir dans les transformations nécessaires pour s'adapter à l'évolution des marchés, notamment du numérique, nous avons réalisé :

- une veille de la situation à l'échelle nationale et internationale (lois, jugements et contestations aux États-Unis et en Europe, principes et mesures d'application privilégiées, etc.);
- une analyse de plus en plus approfondie du projet de loi C-32 et de ses effets dans le contexte général de la mondialisation du droit d'auteur, des nouvelles pratiques commerciales et de l'évolution accélérée des technologies numériques;
- un travail de réflexion centré sur l'avenir de nos entreprises d'édition en concertation avec les réflexions du comité du numérique et de Copibec sur le droit de reproduction numérique;
- un travail d'information et de sensibilisation de nos membres (publication de 13 *Brefs d'auteur* dans les *Brèves* hebdomadaires disponibles dans le site web de l'ANEL);
- un travail de représentation auprès des diverses instances gouvernementales (Patrimoine et Industrie Canada) et associatives (ACP, CPC, CERC, Access Copyright), nationales et internationales (négociateurs de l'Accord de libre-échange Canada-Europe, de l'accord de libre-échange Maroc-Canada, ambassadeurs américains, hauts fonctionnaires du US Trade Department, bureau du copyright des É.U., etc.);
- une recherche d'appuis publics qui a conduit à une rare unanimité contre le C-32 au Québec (Assemblée nationale du Québec, Barreau du Québec, Fédération des commissions scolaires du Québec, Ville de Montréal, MCCCCF, MELS, etc.);
- une préparation d'outils de sensibilisation (lettre circulaire et pétition) pour les universitaires concernant les problèmes qui découleraient d'une trop vaste exception éducative au droit d'auteur pour satisfaire les professeurs et les étudiants;
- un travail de concertation nationale dans la coalition Culture équitable, une coalition pilotée par la Conférence canadienne des arts (CCA), soit une participation aux téléconférences hebdomadaires du groupe élargi des associations membres et du groupe stratégique d'orientation, qui a débouché sur une déclaration commune de 90 associations canadiennes le 3 février 2011 à Ottawa.

Notre lecture de la situation politique a fait en sorte que les stratégies d'intervention de l'ANEL en matière de droit d'auteur se sont révélées correctes dans les circonstances. En effet, l'ANEL a résisté toute l'année à la pression de présenter des amendements au projet de loi, et a plutôt raffiné sa recherche d'arguments positifs et de solutions novatrices pour protéger la propriété intellectuelle et influencer les décideurs. Elle a notamment choisi, dès que des élections fédérales sont devenues probables, de ne pas faire de présentation devant le comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi C-32. Elle s'est ainsi gardé la possibilité d'être entendue à l'occasion de l'étude du prochain projet de loi, qui sera présenté à l'automne.

En juin 2011, lors du *World Copyright Summit*, à Bruxelles, Aline Côté a fait partie d'une table ronde sur le droit d'auteur et le numérique, dans laquelle elle a fait valoir l'importance d'un droit d'auteur fort pour le maintien de la valeur des œuvres. En outre, elle a sensibilisé les autres pays à la situation canadienne unique, dont les jurisprudences transforment les exceptions en « droits des usagers ». Les divers ateliers et conférences de ce sommet confortent la décision de l'ANEL de recommander le retrait de Google et de créer un entrepôt-agrégateur collectif; les analyses les plus récentes démontrent que la meilleure manière de conserver la valeur des œuvres est de conserver le contrôle aux ayants droit.

Dans l'affaire Google, un jugement négatif est finalement intervenu aux motifs que nous avons aussi évoqués pour nous retirer du Règlement, mais au premier chef le juge Chin a exigé que les parties repensent leur règlement sur le modèle du *opt-in* plutôt que le *opt-out*. Les rencontres entre les parties à ce sujet et les demandes de report se succèdent depuis.

Concernant plus particulièrement les tendances mondiales en matière de droit d'auteur, il est à noter que les pays industrialisés renforcent le droit d'auteur (protections et sanctions) afin de maintenir à la fois la diversité de la création, une large diffusion auprès du public et une rémunération équitable de l'ensemble des professionnels concernés, et ce, tout en évoluant sensiblement vers de nouvelles solutions légales mieux adaptées aux technologies arrivées sur le marché depuis à peine quelques semaines. On a pu évaluer les effets des lois très contraignantes, comme la loi française : il semblerait que la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI) réussit à ralentir le piratage et la contrefaçon. En parallèle, des pays comme le Canada, ceux de l'Europe et du Commonwealth et le Japon ont négocié un accord multilatéral établissant des standards de propriété intellectuelle pour la lutte contre la contrefaçon, l'*Anti-Counterfeiting Trade Agreement (ACTA)* (selon Statistique Canada, l'impact économique serait de 30 milliards de dollars par an au pays). Les pays qui hésitaient à aller jusqu'au débranchement (avis et retrait, avis/retrait et débranchement) s'y résolvent, et les États-Unis, qui ne souhaitaient pas responsabiliser les fournisseurs d'accès Internet (FAI), ont fait quelques pas dans cette direction en juin dernier. Les échanges pair à pair sont en baisse à la faveur de nouveaux modèles commerciaux (nuage/*cloud*). Dans ce contexte, les harmonisations internationales au plan du droit deviennent de plus en plus essentielles si les pays à droit d'auteur faible, comme le Canada, ne veulent pas servir à héberger des serveurs et des services numériques permettant de se soustraire à des droits plus contraignants.



L'automne 2011 sera encore chaud. Un nouveau projet de loi sera déposé. Les élections fédérales ont eu pour effet de nous donner un nouveau ministre de l'Industrie, M. Christian Paradis, qui en est à revoir tout le dossier, et une représentation forte des petites et moyennes entreprises (PME) au sein de la nouvelle députation. Nos représentations accentueront donc les aspects économiques et les conditions légales permettant la vitalité de toutes les tailles et de toutes les niches de marché de nos maisons d'édition. Les pressions internationales font en sorte que le gouvernement sera incité à aller rapidement. La CCA poursuit les téléconférences hebdomadaires de concertation des 90 associations canadiennes, vu l'impact positif sur les hauts fonctionnaires américains et européens, et nous sommes partie prenante des nouvelles orientations, en concertation avec nos collègues éditeurs du Canada anglais. Le travail de représentation, l'analyse du nouveau projet de loi et la défense des intérêts des membres de l'ANEL en commission parlementaire occuperont toute notre attention.

ALINE CÔTÉ

Aline Côté (Éditions Berger) assure la présidence du comité du droit d'auteur et Jean Bouchard (Groupe Modulo), Normand Cléroux (Éditions du Renouveau Pédagogique), Stéphane Despatie (Écrits des Forges) et Nicole Saint-Jean (Guy Saint-Jean éditeur) en sont membres.

LES ÉDITEURS FRANCOPHONES ET LE NUMÉRIQUE

Au cours de la dernière année, le comité numérique a suivi le développement du marché du livre numérique au Québec et en Europe francophone et a collaboré à la mise en place d'un système qui permettra aux bibliothèques du Québec d'acheter des contenus numériques tout en protégeant l'écosystème du livre et, plus particulièrement, le réseau de librairies agréées.

Du côté des ventes de livres numériques, on peut se féliciter des résultats obtenus en 2011 : depuis le début de l'année, nous avons vendu quatre fois plus de livres numériques que dans les 18 mois précédents. De plus, en juillet seulement, nos ventes numériques ont été trois fois plus importantes que ce qu'elles étaient en janvier dernier, il y a à peine sept mois. L'Entrepôt de livres numériques Anel-De Marque compte maintenant près de 6 000 titres disponibles en provenance de plus de 100 éditeurs québécois et canadiens-français.

Grâce aux efforts de notre partenaire De Marque, des livres des éditeurs membres de l'ANEL sont maintenant vendus sur l'iBookstore, et nous pouvons bénéficier des revenus générés par ce nouveau réseau.

Le comité numérique salue par ailleurs l'arrivée de Renaud-Bray sur le marché du livre numérique et applaudit les travaux des Librairies indépendantes du Québec (LIQ) qui, en se constituant en coopérative, pourront devenir un joueur de premier plan dans la vente de livres numériques aux bibliothèques et aux particuliers.

Les efforts de l'ANEL ont contribué à la mise sur pied d'un programme bonifié d'aide à la numérisation à la SODEC ; les nouvelles modalités vont permettre aux éditeurs québécois de s'attaquer à des projets plus complexes et vont encore faciliter la transition de nos fonds éditoriaux vers les plateformes numériques.

L'ANEL, grâce à un soutien financier du Fonds du livre du Canada, a remboursé un peu plus de 20 000 \$ aux maisons d'édition qui ont déposé des fichiers en 2010-2011 dans l'Entrepôt numérique, soit 40 % du coût des fichiers déposés (20 \$ pour les membres et 40 \$ pour les non membres). La SODEC, grâce à un programme mis sur pied à la demande de l'ANEL, remboursait aussi jusqu'à 50 % de ces coûts. Il en coûtait donc aux membres de l'ANEL 2 \$ pour déposer un livre en format numérique. En 2011-2012, ce remboursement est toujours disponible puisque le FLC a autorisé l'ANEL à reverser aux éditeurs un montant de 17 000 \$ et la SODEC a bonifié son programme. Toujours grâce à la collaboration du FLC, en 2010-2011, 81 éditeurs ont pu bénéficier de l'expertise de l'équipe de De Marque et prendre ainsi le virage numérique. Ce projet est aussi reconduit pour 2011-2012.



EN DATE DU 31 AOÛT 2011

Toujours à l'affût des derniers développements, Ginette Péloquin, consultante sur le dossier numérique à l'ANEL, et Gilles Herman, membre du comité le numérique, ont participé à l'International Publishing Forum (IDPF) qui se tenait dans le cadre de BookExpo America (BEA) à New York les 23 et 24 mai derniers. Leurs rapports sont accessibles dans la section réservée aux membres du site web de l'ANEL.

Enfin, l'ANEL, De Marque et les librairies indépendantes du Québec ont tenu un stand au Salon du livre de Montréal et au Salon international du livre de Québec. Les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir l'univers du livre numérique en pleine émergence au Québec. Les lecteurs ont fait la découverte des livres québécois et canadiens-français offerts en formats numériques. Les éditeurs ont pu discuter avec les différents responsables et poser leurs questions. Dans les deux cas, nous avons noté un vif intérêt pour l'édition numérique de la part des lecteurs et des éditeurs.

Sans la force du regroupement d'éditeurs que représente l'ANEL, ces succès n'auraient pu être possibles. Dans le monde des livres numériques francophones, on peut affirmer que l'ANEL détient, et de loin, la plus grande part du marché québécois. La présence de notre Agrégateur Anel-De Marque sur le marché européen fait aussi en sorte que la part de marché du livre numérique québécois en France surpasse déjà la part de marché de nos livres papier.

Nous continuerons d'œuvrer pour préserver ce leadership, pour le plus grand bénéfice de tous nos membres et de la littérature québécoise.

DANIEL DESJARDINS

Présidé par Daniel Desjardins (Guides de voyage Ulysse), le comité sur la numérisation de l'ANEL se compose de Jean Bouchard (Groupe Modulo), de Bianca Drapeau (Presses de l'Université du Québec), de Gilles Herman (Septentrion) et de Jean Paré (Les Éditions Transcontinental).

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE GESTION COLLECTIVE DES DROITS DE REPRODUCTION (COPIBEC)

Plusieurs dossiers ont retenu l'attention particulière de la présidence durant la dernière année.

- Le projet de loi C-32
Bien sûr, il reviendra avec un chandail dit canadien portant un nouveau numéro dans son dos. Mais le travail fait par tous les membres de notre conseil d'administration et les employés de nos organisations et de Copibec, de même que les liens créés et les partages d'arguments tant au plan national qu'international, font de Copibec et de nos organisations un groupe plus fort et plus solidaire face à ce projet de 40 exceptions qui réduira à une peau de chagrin le droit d'auteur. Un merci bien senti également aux traducteurs de nos documents.
- Rappel : Copibec a versé plus de 100 000 000 \$ aux détenteurs de droits depuis sa création. Voilà le vrai cadeau que le prochain C-32 fera aux utilisateurs, en « l'empruntant » – je sais, ce n'est pas le bon mot – aux détenteurs. Copibec a également remis un montant record de 15 680 000 \$ en droits à ses mandataires au cours de l'année 2010-2011.
- Il ne faut pas passer sous silence le renouvellement de la convention collective avec les établissements collégiaux d'enseignement. Merci aux membres du comité éducation de Copibec et à notre directrice pour ce renouvellement.
- Nous avons revu les modalités de distribution des articles de journaux et de revues ; elles entreront en vigueur au cours de 2011-2012.
- Chacun de nous et chacune de nos organisations ont écrit des textes faisant valoir le droit d'auteur, principalement au cours des deux dernières années. Je souhaite que nous les colligions sur notre site cultureequitable.org ou encore, que nous créions un site dédié totalement à nos droits, qui serait réservé aux membres ou ouvert au public, selon la décision que la CA de Copibec prendrait.
- Nous devons aussi dépister et évaluer les politiciens en mesure de parler et de défendre nos droits tout en convaincant les nouveaux intervenants des divers partis politiques, tant fédéraux que québécois.
- À Québec, nous devons faire valoir la « juste rémunération des créateurs » comme un acquis culturel de base et convaincre le MCCCFC et le MELS de compenser monétairement, et de façon intégrale, les pertes éventuelles que chacune des nouvelles exceptions dites canadiennes viseraient, par suite de l'adoption d'une nouvelle loi sur ce sujet.
- Notre nouvelle plateforme informatique sera en fonction en cours d'année. Elle ajoutera à la qualité de la cueillette de l'information et à celle de la précision des redevances. Elle répondra davantage aux demandes des éditeurs scolaires.
- Nous devons aussi, et avec les coûts que cela comporte, nous assurer de faire valoir nos droits auprès de l'Union européenne (UE), et lui demander d'exiger que le Canada respecte les traités

de l'OMPI et de TRIPS; les nombreuses exceptions prescrites dans le C-32 et leur large étendue sont contraires au test en trois étapes. Ces exceptions nuisent aux créateurs de tous les pays et dérogent aux principes fondamentaux du droit d'auteur.

- Il faudrait de plus intervenir auprès des universitaires, pour les raisons citées précédemment.
- Je souhaiterais que dans les prochains mois, Copibec se penche sur les actions à prendre afin de faire connaître au public la fragilité dans laquelle se trouve le droit d'auteur, qui compense la création et la créativité et sans lequel une société n'avance pas.
- Également, je vous invite à réfléchir à l'importante question des frais engagés tant en argent qu'en temps, et ce, tant par la direction que par les employés de Copibec, de l'ANEL, de l'UNEQ et de tous nos organismes membres dans cette bataille rangée contre le C-32. Les non-membres de nos organisations respectives n'ont pas déboursé un seul sou ni une seule minute de leur temps; il y a là, et à tous les jours, une injustice envers nos membres.
- Permettez-moi à nouveau de vous remercier pour votre soutien à la défense de nos droits. Un dernier merci spécial à Aline Côté de l'ANEL, qui a écrit, aligné et réécrit des centaines de pages pour nous défendre tous.

*GASTON BELLEMARE, D.h.c., O.Q.
Vice-président de Copibec 2010-2011*

Celebrating the contribution of Canadian authors to our culture



Célébrons la contribution des auteurs canadiens à notre culture

LA COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC (CDPP)

Voici les principaux faits marquants de l'année.

- Retour de Michelle Legault, secrétaire générale de la CDPP, de son congé de maternité.
- Versement de 9 901 336 \$ à 17 487 auteurs en février 2011.
- Paiement moyen : de 583 \$ à 566 \$. Paiement maximum par titre : de 278 \$ à 271 \$
- Nouveaux titres : 4 082 (dont 1 798 en français). Nouveaux auteurs : 890 (dont 374 francophones). Essai ou étude, 29 % ; jeunesse, 24,5 % ; fiction, 24 % ; savant, 12 % ; poésie, 8,2 % ; théâtre, 2,4 %.
- 40 % du budget alloué aux francophones, qui ont publié en moyenne 5,6 titres contre 4,2.
- Réduction des dépenses administratives et aucune augmentation du budget pour les deux prochaines années.
- 25^e anniversaire en 2011 : consulter le site web au plr-dpp.ca pour voir les activités.
- Rapport de Paul Whitney sur la situation du livre électronique au Canada commandé par la CDPP, mais payé par le CAC : ce document pourrait être mis sur le site de l'ANEL dès que la mention « confidentiel » sera levée.

Le représentant de l'ANEL à la CDPP
GASTON BELLEMARE, D.h.c., O.Q.

LA LECTURE ET LE LIVRE : AU FONDEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE



LA 16^e JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR (JMLDA)

Depuis 16 ans déjà, l'ANEL et son comité organisateur motivent les intervenants du milieu du livre à organiser des activités à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA). Libraires, éditeurs, écrivains, bibliothécaires, enseignants et autres se concertent pour fêter le livre et rappeler son rôle central dans notre culture. Le 23 avril 2011, un total de 333 activités gratuites se sont tenues dans toutes les régions du Québec, en Ontario, au Manitoba et à Terre-Neuve-Labrador. Il s'agit d'une augmentation de 46 % par rapport à 2010, qui s'explique par le fait que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a présenté une activité dans chacune de ses écoles.

Cette 16^e JMLDA était la dernière d'une série de trois axée sur la diffusion. La JMLDA 2011 s'est déroulée sur le thème *Mille et une sources... Partagez!* Une nouvelle trilogie commencera en 2012.

Comme pour les années précédentes, du matériel promotionnel a été produit et distribué dans les bibliothèques publiques, les librairies, les écoles, les maisons d'édition, les Coopscos, les distributeurs et tous les lieux où se tenaient des activités. Pour rendre le thème vivant et évocateur, nous avons fait appel aux talents de l'illustratrice Marion Arbona, qui a su remarquablement illustrer le thème. Les affiches ont été produites en deux formats, soit 11 par 17 pouces et 16 par 24 pouces, pour une quantité totale de 17 600 exemplaires. Nous avons réédité le signet traditionnel en 70 000 exemplaires.

Encore cette année, le site Internet de la JMLDA (jmlda.qc.ca) a été exploité de façon originale et efficace. Le document pédagogique, conçu sur le modèle de la bande dessinée d'Alain M. Bergeron et de Sampar et présenté l'an dernier dans le site de la JMLDA, pouvait être téléchargé en toute légalité. Au cours du mois d'avril 2011, 6 768 internautes ont visité le site de la JMLDA.

La page Facebook de la JMLDA a joint un grand nombre de personnes. En effet, le 1^{er} avril, elle comptait 453 adeptes et, à la fin du mois d'avril, elle en totalisait 606. Une façon simple et efficace de sensibiliser le public au livre, à la lecture et au respect du droit d'auteur.

La JMLDA est subventionnée par le Fonds du livre du Canada (FLC) et la Direction générale de la politique du droit d'auteur de Patrimoine canadien, la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), le Conseil des Arts du Canada (CAC), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).



SYLVIE BELLEMARE, coordonnatrice de la JMLDA

LE COMITÉ DU MELS SUR LE PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE

Ce comité ne se sera réuni qu'à une seule occasion en 2010-2011. En juin dernier, le MELS laissait entendre que le Plan d'action sur la lecture à l'école allait être reconduit avec une bonification certaine. Au moment d'imprimer le rapport annuel, nous étions en attente d'une confirmation du ministère.

LA COALITION POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Fondée au printemps 1998 par les principales associations québécoises du milieu culturel à l'occasion de la bataille contre le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), la Coalition pour la diversité culturelle (CDC) a invité, dès 1999, les principales associations professionnelles du secteur de la culture au Canada à se regrouper en son sein. La Coalition comprend maintenant 32 associations représentant les créateurs, artistes, producteurs, distributeurs, radiodiffuseurs et éditeurs œuvrant dans les secteurs du livre, du cinéma, de la télévision, de la musique, des arts d'interprétation et des arts visuels. Ces associations professionnelles ont à cœur de protéger le droit légitime des gouvernements à adopter des politiques favorables à la diversité des expressions culturelles, et ce, face au risque de l'uniformisation des cultures dans un contexte de mondialisation.

Depuis l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, en octobre 2005, et de son entrée en vigueur le 18 mars 2007, le travail des coalitions consiste essentiellement à soutenir les processus nationaux conduisant à sa ratification et à faire respecter la teneur de la Convention dans les négociations commerciales, bilatérales ou multilatérales.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le processus de ratification de la Convention se poursuit à un bon rythme. De mars 2009 à août 2010, nous étions passés de 97 à 112 pays signataires et, depuis, nous sommes passés à 117 signataires, y compris l'Union européenne. Le seuil critique pour que les conventions internationales aient un impact réel sur les échanges commerciaux est de 150 pays.

Concernant les différentes avancées, la Coalition péruvienne a réussi à placer la culture au centre des préoccupations du gouvernement, ce qui a conduit à la création du ministère de la Culture du Pérou, en octobre 2010. La Coalition marocaine de la culture et des arts a manifesté son désaccord avec la nouvelle politique de réduction des subventions du ministère de la Culture du Maroc et a été invitée à faire part de ses propositions à la Commission consultative de révision de la constitution. La Coalition chilienne s'emploie à la création d'un cours sur la diversité des expressions culturelles dans les universités et d'un observatoire des politiques culturelles.

Le président de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC) et le directeur général de la CDC sont intervenus dans divers événements internationaux : le 18 octobre, à Rabat, pour la préparation du troisième congrès international de la FICDC, les 21 au 24 octobre, à Istanbul, au Forum international U40, le 5 novembre, à Vancouver, au congrès annuel de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), les 17 et 18 novembre, à Beijing, au quatrième forum international sur l'industrie culturelle, du 29 novembre au 3 décembre, à Paris, à la quatrième session ordinaire du Comité intergouvernemental, le 17 mars 2011, à Rio de Janeiro, à la cinquième réunion

des ministres de la Culture et hauts fonctionnaires de l'Organisation des états américains (OÉA), du 10 au 16 avril, à Bamako au Mali, à la Formation sur la promotion des arts et le réseautage en Afrique, et du 19 au 22 mai 2011, à Toluca au Mexique, à la Rencontre interaméricaine U40.

AU NIVEAU NATIONAL

Le suivi des négociations pour le traité de libre-échange Canada-Europe a continué d'occuper une large place dans les activités de 2010-2011. On se souviendra que l'Union européenne tient à inclure des dispositifs culturels dans l'Accord économique et commercial global (AECG) et que la CDC s'est prononcée contre l'inclusion de tout protocole de coopération culturelle. Les rondes de négociations se poursuivent en juillet et en octobre 2011. L'exemption culturelle reste au cœur des préoccupations. Le risque est réel de voir les négociateurs européens proposer une exemption culturelle de portée limitée, qui ne contiendrait que les industries culturelles se trouvant sur les listes négatives des États membres. Cette façon « pragmatique » de circonscrire la clause d'exemption répondrait à une des critiques des Européens quant à la portée large et vague de l'exemption proposée par le Canada, pourtant incluse dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et, depuis, dans tous ses accords commerciaux bilatéraux. La Coalition estime que toute restriction à la clause d'exemption serait un affaiblissement contraire à l'esprit et à la lettre de la Convention de l'UNESCO, que le Canada et l'Union européenne ont ratifiée. La CDC s'emploie à la renforcer et à inscrire dans le préambule de l'AECG une référence à la Convention de l'UNESCO comme une façon d'établir le cadre d'interprétation de la clause d'exemption culturelle, en cas de différend commercial.

Le 8 juillet 2011, Nicolas Sarkozy réitérait la ferme position de la France sur l'exclusion des services culturels et audiovisuels des négociations de l'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada. Le 19 juillet 2011, la France adoptait la résolution européenne garantissant la diversité culturelle à l'ère numérique. Cette résolution doit accompagner la transition du monde physique vers le monde numérique et, à cette fin, mettre en place un cadre de régulation favorable au maintien de la diversité de la création, permettant à la fois une large diffusion auprès du public et une rémunération équitable de l'ensemble des professionnels concernés, dans le respect du droit d'auteur.

Au plan local, la CDC s'est adjoint des stagiaires qui ont réalisé des études, notamment la synthèse des politiques culturelles canadiennes et la mise à jour des dossiers membres. La CDC vient aussi de lancer son nouveau site web (<http://cdc-ccd.org>), où l'on note la création d'une rubrique « Thématiques » où sont classés divers articles et documents relatifs aux six thématiques de travail de la CDC ainsi qu'une section « Membres » à accès restreint, facilitant l'échange de documents et d'information. Plusieurs nouveaux outils de communication y sont maintenant disponibles : *Un combat pour la culture*, *Présentation de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, *Le mouvement de la société civile et la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, *La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : le leadership du Québec et du Canada*, *L'enjeu « culture – commerce »*, à l'origine de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Enfin, on peut y trouver de la documentation sur les bonnes pratiques en matière de diversité culturelle.

ALINE CÔTÉ, Éditions Berger, vice-présidente à la CDC

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DES MEMBRES

ENRICHIR LE DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES

Autant en travaillant à participer au consensus de la chaîne du livre d'ici sur la question de la réglementation du prix du livre papier qu'en encourageant l'acquisition de livres numériques par les collectivités québécoises dans le respect de l'esprit de la loi 51, c'est-à-dire en incluant la librairie agréée dans le processus d'acquisition, l'ANEL a témoigné de son souci de travailler main dans la main avec ses partenaires de la chaîne. Que ce soit concernant la bataille contre les éléments contestés du défunt projet de loi C-32 sur le droit d'auteur, la concertation du milieu sur les risques d'ouverture du marché et de l'industrie du livre canadien au financement étranger, la commercialisation du livre numérique, les problématiques de la Banque de titres de langue française et de son programme Gaspard ou la problématique de la taxation (TVQ) de livres imprimés commercialisés avec des compagnons web ou des CD-ROM, l'ANEL a adopté des positions en accord avec ses partenaires, sollicité et obtenu leur appui ou accordé le sien. Plus que jamais, l'ANEL est consciente de la nécessité de maintenir fort tous les maillons de la chaîne, et y contribue par le dialogue et l'action.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA (CAC)

L'ANEL est reconnaissante de la contribution du CAC à son fonctionnement et au soutien de projets importants comme la JMLDA et le programme de promotion dans les médias. L'ANEL est heureuse d'appuyer administrativement le CAC dans la gestion de ce dernier programme, et d'accompagner le CAC dans sa réflexion continue pour une actualisation de ce programme. L'Association a également participé au projet pilote concernant le calcul des subventions globales. Elle consacrera beaucoup d'efforts et d'énergie ces prochains mois à ce que cette révision du calcul se fasse dans le meilleur intérêt des maisons d'éditions, et ce, en collaboration avec ses associations sœurs au pays.

PATRIMOINE CANADIEN

L'ANEL continue de bénéficier de différentes aides fort appréciées de la part du Fonds du livre du Canada (FLC), de Patrimoine canadien. L'Association apprécie particulièrement le soutien du FLC pour le maintien de son programme de perfectionnement et de formation professionnelle. Avec l'appui du FLC, l'ANEL a connu de vifs succès cette année dans la présentation de ses différents ateliers, et le programme a enregistré un regain de popularité et de fréquentation fort notable. Le renouvellement du soutien du FLC au développement du numérique a été aussi fort apprécié et n'est pas étranger aux caps franchis dans ce domaine dans la dernière année. Le FLC a aussi contribué aux activités de l'ANEL aux salons du livre de Montréal et de Québec et, plus récemment, a maintenu son appui aux activités d'exportation et de représentation à l'international par l'intermédiaire de Québec Édition, à la

JMLDA et au programme national de traduction administré par le CAC. À ce chapitre, l'ANEL maintient ses demandes à l'effet que ce programme soit élargi et que les éditeurs non littéraires y soient admissibles. Ces prochains mois, l'Association suivra de près les développements annoncés par différentes études et analyses lancées lors de la dernière année, particulièrement en ce qui a trait à la politique sur l'investissement étranger dans l'industrie du livre. En participant activement à la réflexion amorcée à ce sujet par Patrimoine canadien, l'ANEL entend rester vigilante et s'opposer à tout geste qui viendrait précariser l'écologie déjà fort fragile du milieu du livre d'ici. Enfin, la vigilance sera de mise pour s'assurer que le climat économique actuel n'incite pas les décideurs à réduire leur engagement dans le soutien à l'édition.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCF)

L'ANEL a vivement apprécié l'appui de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans sa bataille contre le projet de loi C-32 et pour la défense des droits des créateurs. Elle la félicite également pour l'ouverture dont elle a fait preuve dans la proposition qui lui a été faite par les diverses associations de la chaîne du livre concernant la réglementation du prix du livre papier. L'obtention de subsides importants de la part du gouvernement du Québec pour la numérisation du fonds littéraire québécois, à raison de 500 000 \$ par année pour les 3 prochaines années, affirme de nouveau le leadership assuré par l'ANEL il y a quelques années dans l'initiative d'un chantier du livre numérique. Mais on se doit d'admettre que la contribution financière de l'État québécois au soutien à l'édition n'a guère connu de bonification depuis longtemps et que ce plancher devra être relevé si le désir est de maintenir une édition nationale en santé et concurrentielle. L'ANEL a aussi appuyé les auteurs et éditeurs dans leurs demandes de bonification du programme de la culture à l'école et entend poursuivre sa collaboration à ce sujet avec l'UNEQ.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC)

Encore une fois, la SODEC a été un partenaire essentiel et fort précieux des activités de l'ANEL et de l'édition québécoise. Sa contribution au fonctionnement de l'Association, son appui financier et stratégique et les conseils et les avis de son équipe de gestionnaires auront permis à l'Association de réaliser de nombreuses avancées. Qu'il s'agisse de la refonte des activités internationales de l'édition d'ici par l'intermédiaire de Québec Édition, de son hébergement de la Table de concertation interprofessionnelle du livre, de sa collaboration et de son soutien financier au dossier du numérique ainsi que du dialogue permanent qu'elle maintient avec l'Association, la SODEC est demeurée une collaboratrice de premier plan. L'ANEL a aussi participé activement aux forums, ateliers et assemblées du grand chantier Virage numérique de la SODEC. Au chapitre de la gestion administrative du programme de crédits d'impôts à l'édition, l'ANEL entend poursuivre ses représentations auprès de la SODEC et de Revenu Québec afin que les périodes d'évaluation, de certification et de livraison des crédits soient raccourcies, et que le tout soit exécuté avec plus d'efficacité, une meilleure communication et plus de diligence. L'ANEL entend aussi multiplier ses représentations, par l'entremise entre autres de ses membres qui siègent à la Commission du livre de la SODEC, afin que le soutien au développement des entreprises du livre soit enfin bonifié.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES (MRI)

Tout comme pour le MCCC, le MRI demeure un partenaire important de l'Association et de Québec Édition. Mentionnons sa contribution aux missions d'exploration et de développement de marchés de Québec Éditions, mais aussi sa collaboration étroite avec les délégations du Québec à l'étranger (à Paris, à Bruxelles, à Berlin, à Londres et à Mexico), dans l'organisation de rencontres avec des éditeurs locaux, des membres de la presse et dans la facilitation d'ententes administratives.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)

Alors que s'achève le vaste chantier de l'implantation du nouveau pédagogique, l'ANEL poursuit sa collaboration avec le MELS avec la tenue de rencontres officielles MELS-ANEL, mais aussi avec des représentations du bureau de l'Édition scolaire, scientifique et technique de l'Association et de sa permanence auprès du ministère pour l'avancement de dossiers précis. Dans la dernière année, l'ANEL s'est penchée sur l'épineuse question de l'acquisition des manuels scolaires par les commissions scolaires et les institutions d'enseignement, désirant s'assurer du respect de l'article 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui stipule qu'un manuel doit être acquis par élève et par matière. L'implantation du nouveau pédagogique pour la cinquième secondaire arrivait à terme en juin dernier et l'évaluation du bureau de l'Édition scolaire, scientifique et technique de l'Association indique que plusieurs manuels n'ont pas été acquis. C'est un dossier que l'ANEL devra privilégier dans les prochains mois. Par ailleurs, le ministère contribue à la tenue de la JMLDA et participe aux rencontres du Plan d'action sur la lecture à l'école.

LIVRES CANADA BOOKS (LCB)

Quatre membres de l'ANEL siègent au conseil d'administration de Livres Canada Books, dont la présidence était assurée l'année dernière par M. Guy Frenette des Éditions Caractère. M. Frenette a d'ailleurs livré plus tôt dans ces pages un compte-rendu exhaustif des activités de Livres Canada Books. À la Foire de Francfort, à l'automne 2011, l'ANEL participera activement au colloque de Livres Canada Books.

TABLE DE CONCERTATION INTERPROFESSIONNELLE DU LIVRE

L'ANEL a poursuivi sa collaboration à la Table de concertation interprofessionnelle du livre. Elle y était représentée par son président, Gaston Bellemare, la vice-présidente de la section de l'Édition générale, Nicole Saint-Jean, et son directeur général, Richard Prieur. Réglementation du prix du livre papier, approvisionnement des collectivités en livres numériques, détaxation du livre, Sommet national sur la lecture TD, programme *La culture à l'école*, Observatoire de la culture et des communications du Québec et plusieurs autres sujets ont été abordés dans un esprit coopératif et de collaboration. L'ANEL a participé aux comités sur le numérique et sur la réglementation de la Table, lieux idéals pour partager les préoccupations de tous et lancer des pistes de solutions à des problématiques communes.

UN RÉSEAU RICHE ET DIVERSIFIÉ

L'ANEL tient à remercier tous ses partenaires de la chaîne du livre pour leur fort esprit coopératif et leur profond désir de collaborer à l'enrichissement de notre industrie, à la promotion du livre et de la littérature et, plus globalement, à notre culture nationale. Nous énumérons à l'annexe I tous les organismes et associations d'ici et d'ailleurs avec lesquels nous avons eu le plaisir de travailler cette année. Qu'ils soient tous remerciés.

UN LIEU DE RÉFLEXION ET D'INFORMATION

LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le programme de perfectionnement professionnel de l'ANEL répond aux besoins et aux attentes des éditeurs. Il a pris un envol en 2010-2011. Dans les neuf premiers mois du programme, cinq ateliers et un colloque de deux jours (quatre ateliers) sur le numérique ont été présentés. Ces rencontres ont réuni 191 participants, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à la même période l'an dernier. Les activités ont recueilli une moyenne de 85 % de satisfaction.

Des coupons de réduction ont été proposés aux éditeurs membres qui renouvellent leur adhésion à l'ANEL. Un atelier gratuit a également été proposé aux nouveaux membres. Ces mesures ont été très appréciées des éditeurs, qui ont participé en grand nombre aux ateliers proposés.

Le sujet du numérique a été largement abordé puisque le colloque de deux jours y était consacré. La gestion financière, les relations éditeurs-libraires et le développement des marchés sont parmi les autres sujets traités cette année.

À la demande de plusieurs éditeurs, surtout ceux des régions éloignées de Montréal, une tentative de diffusion sur le web a été faite cette année. Les quatre ateliers du colloque ont été filmés et rendus accessibles sur le web. Nous verrons si cette expérience a porté ses fruits et élaborerons une stratégie en conséquence pour le programme de perfectionnement professionnel 2012.

Afin de mieux cerner les besoins et les attentes des éditeurs, un sondage a été envoyé au mois de juin 2011. À la lumière des résultats, le comité travaille à élaborer le programme de la prochaine année.

Les activités du programme de perfectionnement professionnel de l'ANEL sont offertes grâce à l'appui de Patrimoine canadien (Fonds du livre du Canada).

SYLVIE BELLEMARE, coordonnatrice du programme de perfectionnement professionnel

Le comité du perfectionnement 2010-2011 est présidé par Angèle Delaunoy (Éditions de l'Isatis). Sandy Pellerin (Éditions de Mortagne) et Marc Haentjens (Éditions David) en sont membres.



LES COMMUNICATIONS

Les communications sont plus que jamais une priorité pour l'ANEL ; bien des dossiers ont marqué l'année 2010-2011. Les relations de presse demeurent toujours une priorité, tout autant que la défense du droit d'auteur et la promotion de la lecture et du livre.

Depuis l'assemblée générale du 9 septembre 2010, 25 communiqués de presse ont été envoyés aux journalistes. Ces derniers, ainsi que des recherchistes, demandent régulièrement des entrevues. Tous les dossiers sur lesquels l'ANEL travaille ont fait l'objet d'un suivi auprès des journalistes : le numérique, le droit d'auteur, les activités de Québec Édition, etc. L'ANEL a acquis une crédibilité auprès des médias et ceux-ci considèrent l'Association comme une source sûre et fiable.

Cette année, l'envoi du renouvellement d'adhésion à l'ANEL a été accompagné d'un document promotionnel qui présentait les réalisations de l'Association, notamment sur le numérique et les nouvelles technologies, les marchés d'exportation et le rayonnement du livre d'ici ainsi que les représentations gouvernementales sur le droit d'auteur. Le document présente aussi les avantages d'être membre de l'ANEL, les comités et les délégations, le conseil d'administration et les membres du personnel. Ce document était accompagné de coupons de réduction destinés aux membres et aux nouveaux membres pour des participations aux ateliers du programme de perfectionnement professionnel.

Le projet de loi C-32, contre lequel le milieu culturel québécois s'est mobilisé, a fait l'objet d'une importante campagne de sensibilisation. En collaboration avec la BTLF, l'ANEL a préparé une carte postale et un macaron autocollant destinés au grand public, afin de le sensibiliser au danger que représente pour les artistes l'adoption du projet de loi C-32. Ces documents ont été remis aux éditeurs, qui ont été invités à les distribuer aux salons du livre auxquels ils participent, dont ceux de Montréal, de Gatineau, de Trois-Rivières et de Québec. Une page publicitaire a aussi été publiée dans les cahiers spéciaux du Salon du livre de Montréal, dans *La Presse* et *Le Devoir*. Une nouvelle section a également été créée dans le site web : Protégeons nos droit. Elle contient notamment les *Brefs d'auteur*, qui sont 13 courts textes rédigés par Aline Côté, présidente du comité du droit d'auteur, et qui démystifient le droit d'auteur et expliquent son impact pour les éditeurs et les artistes. Enfin, les éditeurs ont été invités à envoyer une lettre de sensibilisation à leur député. Des modèles de lettres sont disponibles dans le site de l'ANEL.

Les Brèves de l'ANEL demeurent le principal outil de communication entre la permanence de l'ANEL et les éditeurs membres. Livré tous les mercredis, ce journal électronique rend compte des activités de l'ANEL, annonce les événements à venir (salons, foires, assemblées, rencontres, activités de perfectionnement, etc.) et transmet aux membres les nouvelles d'intérêt. Cette année, nous avons travaillé à partir du site le Courrielleur, qui nous permet de gérer tous les envois avec des gabarits créés à l'image de l'Association.

Différents outils promotionnels ont été réalisés pour les salons et foires auxquels Québec Édition a participé : affiches de différentes dimensions exposées dans les stands, brochures, infolettres et feuillets distribués aux visiteurs. Ces documents mettent de l'avant les éditeurs qui participent au stand collectif de Québec Édition et leurs productions. C'est une importante visibilité pour la production littéraire d'ici.

Nous travaillons présentement à la refonte du site web de l'ANEL. Le nouveau site sera plus dynamique avec un visuel au goût du jour. Il intègrera des photos, des vidéos et une foule d'information sur l'ANEL, l'édition au Québec, etc. Le site web de Québec Édition bénéficiera aussi d'une cure de jeunesse. Plus convivial, il s'adressera aux éditeurs d'ici autant qu'à ceux de l'étranger.



 SYLVIE BELLEMARE, chargée de communication

ÉTABLIR ENTRE SES MEMBRES DES RAPPORTS DE CONFRATERNITÉ

« Je suis venu à l'ANEL pour apprendre », ai-je répondu à un ami qui voulait savoir la raison qui m'a poussé à me joindre à l'Association. Je suis ici pour regarder et pour comprendre ce qui se passe. Pour entrer en dialogue. Pour donner. Et aussi pour recevoir. Donc, pour échanger.

M'engager à l'ANEL me semble une évidence. Dans mon travail d'édition à Mémoire d'encrier, le métier est surtout dans la relation. Relation à soi, relation aux auteurs, relation aux idées. Je ne fais qu'articuler, à l'ANEL, cette relation qui nous met ensemble au service de la littérature.

Je suis à l'ANEL comme dans une famille, même divisée, avec le sentiment de réconfort et de sérénité. J'ai vu aussi, comme dans toute maison, quand on ouvre les placards, des choses plutôt difficiles qui traînaient... L'essentiel, c'est que nous ayons travaillé dans le respect, sans ressentiment, sans hargne, avec l'élégance et l'intelligence que nécessite notre métier d'éditeur.

J'ai aimé les échanges, et le courage dont les éditeurs ont fait montre à défendre leurs idées. Souvent, le sens de l'intérêt commun primait sur l'intérêt individuel. Être au-dessus de tout cela ! Faire confiance au temps, et accepter le dialogue, même contradictoire. C'est ce foisonnement d'idées que je garde en souvenir, quelques rires, quelques idées hasardeuses, et toujours le livre comme élément essentiel à nos vies.

Pourtant, une ombre au tableau. N'ayons pas peur de la vérité. Le paysage éditorial change, le métier aussi. Comment inventer des formes nouvelles de représentation qui laissent place à l'engagement et à la passion ? Comment relever les nouveaux défis ? Comment refonder notre rôle et celui de l'Association ? Comment renforcer la chaîne pour mieux défendre la cause du livre et de l'intelligence ? Voici les questions qui m'interpellent et qui, je crois, constituent une évidence. S'ouvrir pour mieux voir. Être dans les idées qui bougent pour mieux servir les idées.

RODNEY SAINT-ÉLOI, Mémoire d'encrier

Voilà une année bien remplie qui se termine en même temps que mon mandat de vice-président de l'ANEL ! Moi qui suis à l'ANEL depuis tant d'années, je ne m'attendais pas à une année aussi occupée... Si vous avez lu mon rapport des activités de la section de l'Édition scolaire, scientifique et technique, vous avez certainement compris que mes fonctions associatives ont été très exigeantes cette année. Entre les lettres à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Finances et au premier ministre, il y a eu les multiples rencontres officielles, à tous les niveaux gouvernementaux, ainsi que les CA de l'ANEL, les appels téléphoniques du comité de direction et les bureaux de section...

Pourtant, cette année a été l'une des plus motivantes et des plus enrichissantes. Au contact de collègues hors pair, mon implication a nourri mes réflexions et m'a donné une vision globale et un sens de l'utilité que rien ne pourrait remplacer.

Je tiens à remercier tous les membres de l'ANEL qui s'investissent dans les différents comités de notre Association, et j'encourage les nouveaux venus à s'impliquer et à retrousser leurs manches pour garantir à l'ANEL sa pertinence, son efficacité et sa raison d'être : représenter la première industrie culturelle du pays !

JEAN H. LACHAPELLE, Éditions Marie-France

Même si nous étions des îles...

Il y a mille et une façons de pratiquer le métier d'éditeur de livres. On peut très bien réussir seul dans son patelin ou au sein d'une vaste corporation sans jamais joindre les rangs d'une association d'éditeurs, se laisser porter par les initiatives et les décisions des autres sur des variables majeures du métier : droit d'auteur, soutien financier à l'édition, représentation auprès des gouvernements et des organismes de la chaîne du livre, promotion locale et internationale, formation et perfectionnement professionnel, services communs, passage au numérique...

On peut aussi choisir de construire des ponts en devenant membre de l'ANEL, de partager de l'information avec des collègues à la fois tellement semblables et tellement différents. Chacun, à sa manière, vit des expériences d'une richesse et d'une diversité incroyables. Et l'information partagée s'ajoute à celle qu'on a déjà et dont on ne se trouve en rien privé !

Pour ma part, je suis du métier depuis plus de 40 ans et membre de l'ANEL depuis 1993. Je ne compte plus les échanges qui m'ont été bénéfiques, ni les faux pas évités grâce aux collègues de l'ANEL, dont beaucoup sont devenus des amis. Bien sûr, il m'a fallu quelques fois accepter des décisions avec lesquelles je n'étais pas d'accord, car l'ANEL est une association libre et démocratique dans laquelle personne n'a de voix prépondérante. Ce sont les règles du jeu qu'il faut accepter.

Même la plus grande des îles peut avoir besoin de ponts !

JEAN-MARC GAGNON, Éditions MultiMondes

**DES MOYENS
PLUS ADAPTÉS
À LA MISSION**

Dans la dernière année, l'ANEL s'est efforcée de répondre avec diligence aux demandes et interrogations de ses membres. Mais deux obstacles se dressent toujours sur la route des solutions : le temps et l'argent. Pour faire preuve de plus d'efficacité dans les activités de Québec Édition, par exemple, nous avons libéré la directrice des salons et des foires de ses engagements envers la section de l'Édition littéraire de l'Association. Karine Vachon se consacre désormais de façon exclusive aux activités de Québec Édition. Pour prendre en charge les projets de la section de l'Édition littéraire, nous avons demandé à Ginette Péloquin, qui supervisait déjà à temps partiel le dossier du numérique, de s'y engager. Elle a accepté. Ses expériences dans le milieu de l'édition, à l'ANEL (elle a siégé comme éditrice au conseil d'administration), auprès des organismes subventionneurs et son accompagnement de nombreuses jeunes maisons d'édition contribueront aux efforts du bureau littéraire. Pour procéder ainsi, nous avons dû réviser nos prévisions budgétaires et faire des choix sans compromettre les services aux membres. Et nous avons réussi.

Le programme de perfectionnement professionnel connaissait au cours des dernières années un certain désengagement. La perte d'intérêt des membres et des non-membres, éditeurs ou gens du livre, était notable. Nous avons donc dû réviser notre tarification et offrir des réductions sous forme de coupons aux membres. Le pari de réduire les revenus était audacieux, mais conjugué à une profonde réflexion sur la programmation et à des efforts de communication plus poussés, ce geste nous aura permis de faire connaître à ce programme une nouvelle popularité.

Les membres ont souvent remarqué que l'Association ne profitait pas de toutes les occasions de faire connaître ses réalisations. Avec les moyens dont nous disposions, il nous était difficile de communiquer plus pertinemment. Mais une saine gestion financière nous aura permis de dégager de légers surplus qui seront investis en 2011-2012 dans la réfection des sites internet de l'Association et de Québec Édition. L'ANEL a aussi tenté de capitaliser lors de cette dernière année sur les réseaux sociaux. Beaucoup de travail reste à accomplir à ce chapitre, mais notre présence a été plus remarquée que par le passé.

L'adéquation demeure toujours à réaliser entre la mission de l'ANEL et les attentes des membres, d'une part, et les moyens mis à sa disposition, d'autre part. Même si la situation financière continue de s'améliorer, l'Association n'a pas encore tous les moyens de ses ambitions. L'engagement soutenu de ses membres, l'appui des instances publiques intéressées et divers partenariats permettent néanmoins de faire face aux défis de l'heure. En ce qui concerne les ressources humaines de l'Association, en dépit du départ de la contrôleur, nous avons maintenu cette année une constance évidente. Il est toutefois évident que pour répondre aux besoins des membres et assurer une représentation forte auprès des instances gouvernementales et organismes publics, il nous faudra à moyen terme réfléchir à un élargissement des cadres. Les membres engagés dans les différents comités de l'Association sont déjà trop fortement sollicités et nous nous devons d'accroître les responsabilités et les tâches des permanents. Ceux-ci étant déjà fortement occupés, la solution passe par l'embauche d'autres employés ou par des mandats accordés à des contractuels, dans la mesure, bien sûr, où les finances de l'Association le permettent.

LES AVANTAGES ET SERVICES AUX MEMBRES

Au-delà des avantages déjà existants, être membre de l'ANEL peut se traduire pour un éditeur par un bénéfice important au chapitre des services offerts. On peut d'abord citer comme exemple le régime d'assurance collective pour le regroupement de l'ANEL, qui couvre les garanties suivantes : assurance vie, décès ou mutilation accidentelle, assurance vie des personnes à charge, invalidité de longue durée et soins de santé, et ce, selon une tarification très compétitive avec des coûts comparables à ceux de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Au-delà des avantages déjà existants sont offerts :

- des réductions sur les frais d'inscription au programme de perfectionnement de l'ANEL ;
- des tarifs préférentiels lors d'achats effectués à Grand & Toy ;
- une remise significative de la part de Marquis Imprimeur ;
- la présentation des nouveautés littéraires dans au moins cinq succursales de Renaud-Bray ;
- la présentation des nouveautés littéraires dans plusieurs des succursales d'Archambault ;
- le remboursement par l'ANEL des frais de service annuels requis par Québec Édition ;
- une assurance collective ;
- les Prix littéraires des enseignants AQPF-ANEL.

Par ailleurs, il va de soi qu'au-delà de ces avantages, le principal service aux membres demeure l'ensemble des efforts de l'Association à travailler à une amélioration constante des règles du jeu et au soutien de notre industrie.

L'ENTRETIEN DE LA MAISON

Quelques légers travaux d'entretien sur la maison de l'ANEL ont été réalisés au cours de la dernière année : peinture, réparations mineures et aménagement du sous-sol pour l'archivage. Nous devons entreprendre dès cet automne des travaux de réfection des fondations de l'immeuble. Des sommes suffisantes ont été attribuées à la réalisation de ces travaux.

ANNEXES

ANNEXE I

LES INSTANCES ET LES COMITÉS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gaston Bellemare (Éditeur conseil)
Président

Rodney Saint-Éloi (Mémoire d'encrier)
Vice-président, section Édition littéraire

Nicole Saint-Jean (Guy Saint-Jean Éditeur)
Vice-présidente, section Édition générale

Jean H. Lachapelle (Éditions Marie-France)
Vice-président, section Édition scolaire,
scientifique et technique

Bianca Drapeau
(Presses de l'Université du Québec)
Secrétaire-trésorière

Stéphane Despatie (Écrits des Forges)
Premier conseiller, section Édition littéraire

Jean Paré (Les Éditions Transcontinental)
Premier conseiller, section Édition générale

Jacques Rochefort (Chenelière Éducation)
Premier conseiller, section Édition scolaire,
scientifique et technique

Marc Haentjens (Éditions David)
Deuxième conseiller, section Édition littéraire

Daniel Desjardins (Guides de voyage Ulysse)
Deuxième conseiller, section Édition générale

Claude Legault (Les Éditions La Pensée)
Deuxième conseiller, section Édition scolaire,
scientifique et technique

Gaëtan Lévesque
Président sortant (mandat d'un an)

LE BUREAU DE DIRECTION

Gaston Bellemare (Éditeur conseil)
Président

Rodney Saint-Éloi (Mémoire d'encrier)
Vice-président, section Édition littéraire

Nicole Saint-Jean (Guy Saint-Jean Éditeur)
Vice-présidente, section Édition générale

Jean H. Lachapelle (Éditions Marie-France)
Vice-président, section Édition scolaire,
scientifique et technique

Bianca Drapeau
(Presses de l'Université du Québec)
Secrétaire-trésorière

LES BUREAUX DE SECTIONS

Section Édition littéraire

Rodney Saint-Éloi (président)
Stéphane Despatie
Marc Haentjens
Robert Soulières (membre coopté)
Ginette Péloquin (permanente)

Section Édition générale

Nicole Saint-Jean (présidente)
Daniel Desjardins
Jean Paré
Marc-André Audet (membre coopté)
Bianca Drapeau
Mathieu Masse Jolicœur (permanent)

Section Édition scolaire, scientifique et technique

Jean H. Lachapelle (président)
Jacques Rochefort
Normand Cléroux (membre coopté)
Claude Legault
Mathieu Masse Jolicœur (permanent)

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANEL

Comité Québec Édition

Gaston Bellemare (président)
Michel de Courval
Louis Dubé
Danielle Lalande
Marise Labrecque
Marc-André Audet
Magalie Boulerice
Gaëtan Lévesque
Richard Prieur (permanent)
Nolwenn Celli (permanente)
Karine Vachon (permanente)

Comité du droit d'auteur

Aline Côté (présidente)
Jean Bouchard
Normand Cléroux
Stéphane Despatie
Nicole Saint-Jean
Richard Prieur (permanent)
Mathieu Masse Jolicœur (permanent)

Comité sur le crédit d'impôt

Nicole Saint-Jean (présidente)
Johanne Lacombe

Comité sur la numérisation

Daniel Desjardins
Jean Bouchard
Bianca Drapeau
Jean Paré
Ginette Péloquin (consultante)
Richard Prieur (permanent)

Statuts et règlements

Nicole Saint-Jean

Perfectionnement professionnel

Angèle Delaunois (présidente)
Marc Haentjens
Sandy Pellerin
Sylvie Bellemare (permanente)
Nolwenn Celli (permanente)

Comité du personnel

Les membres du bureau de direction

LES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANEL

Livres Canada Books

Louise Alain
Guy Frenette
Olivier Gougeon
Ingrid Remazeilles

Banque de titres de langue française (BTLF)

Bianca Drapeau
Richard Prieur

Commission du droit du prêt public (CDPP)

Gaston Bellemare

Comité-conseil sur l'évaluation des ressources didactiques (CCERD)

Michel Carl Perron

Comité pour l'évaluation et l'approbation du matériel didactique en format numérique

Martin Vallières

Coalition pour la diversité culturelle

Aline Côté

Copibec

Gaston Bellemare
Jean H. Lachapelle
Stéphane Lavoie

Comité consultatif sur la liste Trillium

Normand Cléroux

Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés

Constance Forest

Observatoire de la culture et des communications du Québec

Gaston Bellemare

Table de concertation interprofessionnelle du livre

Gaston Bellemare
Nicole Saint-Jean
Richard Prieur (permanent)

Union internationale des éditeurs (UIE)

Gaston Bellemare
Richard Prieur (permanent)

Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

Sylvie Bellemare (secteur littérature)

LA PERMANENCE

Richard Prieur

Directeur général (ANEL et Québec Édition)

Karine Vachon

Directrice des salons et des foires
(Québec Édition)

Sylvie Bellemare

Chargée de communication et coordonnatrice
du perfectionnement professionnel

Hernando Naranjo

Contrôleur

Sabine Dumé

Adjointe au contrôleur

Nolwenn Celli

Adjointe à la direction de Québec Édition
et adjointe au perfectionnement professionnel

Mathieu Masse Jolicœur

Chargé de projet, sections Édition scolaire,
scientifique et technique et Édition générale
(ANEL)

Ginette Péloquin

Consultante sur le dossier du numérique
et chargée de projet, section Édition littéraire
(ANEL)

Hélène Létourneau

Responsable des services aux membres
et de l'accueil

A quitté en cours d'année :

Sophie Dubois

ANNEXE II

LES COMMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANEL AU 31 MARS 2011

L'ANEL présente un excédent des produits sur les charges de 81 586 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, soit une diminution de 36 307 \$ par rapport à l'exercice précédent.

L'excédent au 31 mars 2011 provient d'une gestion serrée de l'ensemble des activités de l'Association et le recouvrement de sommes importantes correspondant aux taxes étrangères des exercices antérieurs. De plus, pendant l'année 2010, nous avons profité d'un taux de change en euros favorable. Finalement, l'Association a comptabilisé une plus-value non matérialisée sur ses placements.

Ce résultat favorable permet à l'ANEL de présenter dans son bilan 2011 un actif net positif de 609 682 \$. On remarquera la constitution de nouvelles réserves, d'un montant total de 50 000 \$, pour la création d'un nouveau site Internet et l'aménagement du nouveau stand de Québec Édition pour la Foire de Francfort. Nous avons complété l'amortissement sur l'immeuble de l'ANEL et un nouveau stand Québec Édition a été acquis grâce au soutien de la SODEC.

Bien que la situation financière continue de s'améliorer, il faut noter que certaines réserves seront épuisées au cours de l'exercice financier 2011-2012 (notamment à cause de travaux immobiliers et de l'aménagement du stand de Québec Édition pour la Foire de Francfort). Par conséquent, nous prévoyons une baisse de notre actif net.

Le mandat de la vérification des états financiers pour l'année financière 2010-2011 a été confié à Mazars Harel Drouin.

ANNEXE III

LES ADRESSES UTILES

**ARTÈRE POUR LA RELÈVE
ARTISTIQUE MONTRÉLAISE**
www.artere.qc.ca

ASSOCIATION OF CANADIAN PUBLISHERS
www.publishers.ca

**ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
DE LIVRES EN LANGUE FRANÇAISE (ADELF)**
www.adelf.qc.ca

ASSOCIATION DES ÉDITEURS BELGES
www.adeb.be

**ASSOCIATION DES ÉDITEURS
DE LANGUE ANGLAISE DU QUÉBEC (AELAQ)**
www.aelaq.org

**ASSOCIATION DES ILLUSTRATEURS
ET ILLUSTRATRICES DU QUÉBEC (AIIQ)**
www.aiiq.qc.ca

ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC
www.alq.qc.ca

**ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES
ET DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION (ASTED)**
www.asted.org

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS
DE FRANÇAIS (AQPF)**
www.aqpf.qc.ca

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES SALONS DU LIVRE (AQSL)**
www.aqsl.org

BANQUE DE TITRES DE LANGUE FRANÇAISE (BTLF)
www.btlf.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (BAC)
www.collectionscanada.gc.ca

**BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES
DU QUÉBEC (BANQ)**
www.banq.qc.ca

BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDITION FRANÇAISE
www.bief.org

**CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES
PÉDAGOGIQUES (CFORP)**
www.cforp.on.ca

COALITION POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE
www.cdc-ccd.org

COMMUNICATION-JEUNESSE
www.communication-jeunesse.qc.ca

CONSEIL DES ARTS DU CANADA (CAC)
www.conseilarts.ca

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC
www.calq.gouv.qc.ca

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES
EN CULTURE (CQRHC)**
www.cqrhc.com

**CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES
PROFESSIONNELS DU QUÉBEC**
www.cbpq.qc.ca

CULTURE MONTRÉAL
www.culturemontreal.ca

**FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE
(FCCF) – ZONE FRANCOPHONE**
www.culturefrancophone.ca

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES
EN MILIEU SCOLAIRE**
www.coopsco.com

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE BIBLIOTHÉCAIRES ET D'INSTITUTIONS (IFLA)**

www.cifla.asso.fr

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS
DE FRANÇAIS (FIPF)**

www.fipf.org

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA LITTÉRATURE (FIL)

www.festival-fil.qc.ca

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE
DE TROIS-RIVIÈRES**

www.fiptr.com

FONDS DU LIVRE DU CANADA

www.patrimoinecanadien.gc.ca

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

www.banq.qc.ca

**GESTION DES DROITS D'AUTEUR
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

www.droitauteur.gouv.qc.ca

INDUSTRIE CANADA

www.ic.gc.ca

**JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET
DU DROIT D'AUTEUR (JMLDA)**

www.jmla.qc.ca

LIBRAIRIES INDÉPENDANTES DU QUÉBEC (LIQ)

www.lelibraire.org

LISTE TRILLIUM

www.edu.gov.on.ca/listetrillium

LIVRES CANADA BOOKS

www.livrescanadabooks.com

**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS
ET DE LA CONDITION FÉMININE**

www.mcccf.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

www.mels.gouv.qc.ca

Plan d'action sur la lecture à l'école

www.mels.gouv.qc.ca/lecture

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

www.mri.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DU REVENU

www.revenu.gouv.qc.ca

PATRIMOINE CANADIEN

www.patrimoinecanadien.gc.ca

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
CULTURELLES DU QUÉBEC (SODEC)**

www.sodec.gouv.qc.ca

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE GESTION COLLECTIVE
DES DROITS DE REPRODUCTION (COPIBEC)**

www.copibec.qc.ca

SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION (SNE)

www.sne.fr

**UNION DES ÉCRIVAINES ET
DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS (UNEQ)**

www.uneq.qc.ca

UNION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS (UIE)

www.internationalpublishers.org

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



2514, boulevard Rosemont, Montréal (Québec) H1Y 1K4
Tél. : 514 273-8130 ou 1 866 900-2635
Fax : 514 273-9657
info@anel.qc.ca ■ www.anel.qc.ca